

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

Consommation

Sou1975- 3201 à 3202

1975 n° 3

juillet  septembre

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION ■ DUNOD ÉDITEUR

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Depuis le décès de Jacques Dumontier qui s'était dévoué à sa tâche, son Conseil d'Administration est présidé provisoirement par M. Philippe Huet, Inspecteur général des Finances, Expert du Conseil de l'O.C.D.E., Président du Conseil d'Administration du S.E.I.T.A., ancien Vice-président du C.R.E.D.O.C. Les travaux du C.R.E.D.O.C. sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Ils se classent en deux grands groupes :

1° Les études sectorielles : Analyse de la consommation globale par produit; appareil de distribution; consommations alimentaires hors du domicile; tourisme; culture; loisirs; logement; épargne et patrimoine; économie médicale; économie de l'éducation.

2° Les études de synthèses et les recherches méthodologiques : Modes de vie des familles nombreuses et politique familiale; budgets temps; modes de vie des personnes âgées; redistribution et consommation élargie; prospective des modes de vie; recherches méthodologiques d'analyse statistique.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut, en outre, exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics, privés ou internationaux. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

Président p. i. : Philippe HUET

Inspecteur Général des Finances, Expert du Conseil de l'O.C.D.E.
Président du Conseil d'Administration du S.E.I.T.A.

Vice-Président : R. MERCIER

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER

Professeur associé à l'Université de Paris I.

Délégué du Président : Georges DELANGE

Directeur du C.E.P.R.E.M.A.P.
Chargé d'Études sur le C.R.E.D.O.C. et de sa Direction.

XXII^e année
N° 3 Juillet-Septembre 1975

Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13^e

DUNOD

É D I T E U R

DIFFUSION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS
CENTRALE DES REVUES
DUNOD - GAUTHIER - VILLARS
26, Boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris

Tél. 808-72-90

ABONNEMENTS 1976 (et années antérieures) :

4 numéros par an

FRANCE : 90 F - AUTRES PAYS : 115 F

Le numéro 40 F

sommaire

Éditorial..... 2

ÉTUDES

Jean-François BERNARD-BECHARIES

Pour une définition de l'environnement..... 5

Dominique STRAUSS-KAHN

Note sur la rentabilité du patrimoine des ménages salariables et inactifs..... 57

RÉSUMÉS-ABSTRACTS..... 69

COMPTE-RENDU DES RAPPORTS..... 71

ÉDITORIAL

Ce numéro est fort chargé en comptes-rendus de rapports des chercheurs du Centre et montre, ainsi, aussi bien la diversité que l'intérêt des travaux effectués.

L'article de Dominique STRAUSS-KAHN (C.R.E.P., Nanterre) sur la rentabilité du patrimoine est plein d'enseignement puisqu'il apparaît clairement que « l'argent va à l'argent ». Une seule exception, STRAUSS-KAHN pense que les patrimoines de 4 000 à 8 000 F se dévalorisent encore plus vite que les patrimoines plus faibles. Mais sont-ce là encore (ou déjà) des patrimoines, et des biens durables de si faibles valeurs sont-ils des biens patrimoniaux ? De plus, il n'est pas tenu compte de certaines économies que permet la possession de biens durables ni de leur « utilité » psychologique qu'on pourrait théoriquement chiffrer.

Mais c'est sur l'article de Jean-François BERNARD que je voudrais un peu m'étendre tout en prenant beaucoup de champ par rapport à lui. Je ne suis certes pas un spécialiste des questions qu'il traite ici à propos d'un mot : « l'environnement ».

Le fait que le Ministère de la Qualité de la Vie lui ait demandé un tel travail abstrait et ait été satisfait des « résultats » obtenus, montre, à mon avis, deux choses. La première est que si l'on pose de vrais problèmes dont l'éclaircissement ne conduit pas directement à une solution, à une décision ni même à une méthode immédiatement applicable, un chercheur peut trouver preneur et même acheteur au sein même de l'administration. Cela est un encouragement pour beaucoup, même si la place des études conceptuelles est nécessairement limitée et si une étude plus concrète est, comme cela a été le cas ici, simultanément réclamée.

La seconde est que la solution d'un problème nouveau — ou considéré comme nouveau, ne serait-ce que par son intensité — ne passe pas forcément, dans une première phase, par la recherche de chiffres, l'application de concepts anciens tels que offre et demande ou l'écriture d'un modèle. En fait, dans ce cas, la première question à se poser n'est-elle pas : « de quoi s'agit-il ? »

Mais au fond, cette situation est-elle si rare ? La même interrogation s'impose au moins chaque fois que pour aborder un problème on a besoin des acquis de deux disciplines scientifiques.

La science, si elle était unifiée, ne serait qu'un discours sur l'interaction de concepts que le développement même de la science aurait fait naître. Comme l'unité, même dans les sciences physiques, mais plus encore dans les sciences humaines, est loin d'être réalisée, on est en présence de multiples discours sur de multiples concepts qui, quelquefois, diffèrent en portant le même nom et qui, très rarement il est vrai, sont même chose bien qu'appelées différemment.

La science, fabriquée par l'homme, ne part en effet jamais d'une réalité dont la complexité lui est insaisissable, mais d'un aspect de cette réalité qu'elle épure jusqu'à en faire disparaître les qualités sensibles à l'exclusion d'une seule ou même quelquefois sans en garder aucune.

Chaque science choisit ainsi l'aspect des choses qui convient à son objet, établit des liaisons entre les concepts retenus, liaisons qui sont sa propre syntaxe tandis que les concepts sont sa sémantique. Le langage ainsi formé, manipulé par la logique formelle, aboutit à des résultats apparemment nouveaux et stables, si syntaxe et sémantique ne comportent pas d'incompatibilités. La science particulière devient « utile » si son discours permet d'appréhender des relations insoupçonnées au départ. Au cas où son objet se prête à l'expérimentation ou sert au moins à l'observation, elle apparaîtra comme vraie si elle rend compte des phénomènes ou de leurs variations.

Mais nous sommes en présence actuellement, en ce qui concerne l'homme, non d'une science mais de bribes de sciences. Et le temps n'est pas encore annoncé où l'on passera logiquement et insensiblement, dans un même corpus, de la microbiologie à l'anthropologie, à la sociologie, à la psycho-sociologie et enfin à cette particularité qu'est l'économie, elle-même encore incapable de faire une liaison valable entre micro et macro.

Cela n'a rien pour nous surprendre : l'astronomie s'est développée bien avant l'atomistique. Et nous savons bien que, même lorsque l'unité scientifique a pu se faire entre l'aspect micro et l'aspect macro, il faut une forte dose d'abstraction pour admettre qu'ils ne sont que des facettes d'une même « réalité ».

Avec la notion d'environnement, la difficulté est grande puisqu'il ne s'agit de rien moins que, dans un cas particulier, faire une liaison entre l'économie, la sociologie et la psychologie individuelles et collectives. Comme on peut le supposer, le sujet est loin d'être épuisé mais cela ne doit pas décourager : des indications et réflexions imparfaites mais utiles seront dégagées, probablement dans la ligne de ce qu'indique J.-F. BERNARD. Encore est-il bon

que dès l'abord, on pose le problème sans avoir peur de sa généralité et de son abstraction relative.

Les réflexions de J.-F. BERNARD éclairent crûment la difficulté de réaliser des recherches inter-disciplinaires, c'est-à-dire des recherches où les différentes disciplines servent aux autres et à l'œuvre commune. Trop souvent, sans vocabulaire commun à sens unique, « l'interdisciplinarité » tourne à la « multidisciplinarité » qui « ressemble beaucoup à une couverture en patchwork, souvent largement trouée » (1).

G. DELANGE

(1) Citation de Roger LEVIEN par Walter S. BAER in *Interdisciplinary policy research* (Rand paper series). En passant, on remarque que R. LEVIEN emploie multidisciplinarité (pluridisciplinarité) dans un sens fort particulier qu'il oppose à interdisciplinarité (fusion au moins partielle de disciplines différentes). Par un jeu de vocabulaire, il met en évidence sa pensée.

POUR UNE DÉFINITION DE L'ENVIRONNEMENT (1)

par

Jean-François BERNARD-BECHARIES (2)

(1) Cet article rend compte des premiers résultats théoriques et conceptuels d'une étude entreprise au C.R.E.D.O.C. à l'initiative du Ministère de la Qualité de la Vie alors qu'il était Ministère de l'Environnement, par une équipe qui comprend, outre l'auteur de l'article, MM. J. TABOULET et J. DESCE. Cette équipe doit beaucoup à la collaboration dévouée de sa secrétaire, M^{me} Laurent.

(2) Maître de recherche au C.N.R.S.

SOMMAIRE

Introduction	7
1. Définition de l'environnement et problématique du sens	10
1.1. Les trois niveaux du sens	10
1.2. Sens du terme et sens de l'objet	15
1.3. La socialité du sens et la notion de système social de sens	17
2. Généralité de la notion d'environnement	23
2.1. L'emploi de « environnement » et « environner » dans la langue	23
2.2. La « relation d'environnement »	27
3. Le sens environnemental	29
3.1. Le sens et la valeur	29
3.2. Les valeurs environnementales	31
4. La « qualité de la vie », valeur environnementale déterminante : un essai de définition	32
4.1. Une valeur extrinsèque	32
4.2. La vie : moyens, activités, événements	33
4.3. Être « là » et être « bien » : la relation vie-environnement	36
5. La relation entre « qualité de la vie » et « environnement »	41
5.1. Application de la relation d'environnement	41
5.2. Les relations d'environnement concrètes ou « relations environnementales »	42
5.3. Définition (s) et typologie de l'environnement	43
6. Conclusion : l'environnement comme système social de sens	47
6.1. Les relations organiques et la notion de co-système	48
6.2. L'association entre relations organiques, relations sociales et mécanismes du sens	49
6.3. Voies pour la recherche	51
Bibliographie	55

INTRODUCTION

BUT DE L'ARTICLE ET MÉTHODE

Qu'il faille définir l'environnement, qui en doute ? Faute d'une définition, ni la recherche ni l'action ne peuvent se dérouler selon un plan d'ensemble réfléchi. Une série de notions partielles (la pollution, la protection de la nature, celle des sites, etc.) constituent les objets relativement précis d'une recherche et d'une action en miettes; mais ces diverses problématiques doivent être coordonnées entre elles, de façon à permettre des évaluations homogènes, et c'est en cela que consiste le problème de la « définition » de l'environnement.

Mais comment définir l'environnement, qui le sait ? Les sciences sociales ne manquent pas de méthodes d'analyse; elles sont par contre très pauvres en méthodes de conceptualisation. C'est donc surtout une méthode que nous proposerons.

On confond trop souvent deux questions, si distinctes qu'il est préférable de les traiter séparément :

— La question : qu'appelle-t-on environnement ? Il s'agit alors d'une simple *description* de l'emploi du terme, soit dans le langage courant, soit dans tel ou tel langage scientifique où cet emploi serait d'ores et déjà stabilisé (écologie, par exemple).

— La question : que convient-il d'appeler environnement ? Mais, pour arriver à cette *prescription*, il faut se donner des points de vue. Or de quels points de vue convient-il de donner au mot environnement tel ou tel sens ? Il est évident que la réponse comportera une part plus ou moins grande d'arbitraire, même si ce point de vue est celui d'une discipline scientifique.

Pour ajouter à la confusion, on traite en général ces deux questions ensemble sous une formule unique : qu'est-ce que l'environnement « est » ? de sorte que le problème se trouve posé comme celui de la conceptualisation « exacte » d'une série d'objets dont ce serait la propriété intrinsèque de constituer l'environnement. Nous essaierons de montrer ce que cette objectivité a d'illusoire.

Enfin, le pire est peut-être que c'est souvent dans le cadre de telle ou telle discipline scientifique que la question est formulée ainsi, la discipline en question étant censée apporter une définition « scientifique », donc « correcte », « objective », bref sans appel. Pourtant, s'il est normal que la définition de l'environnement consiste, dans le cadre d'une discipline scientifique donnée, à prescrire un concept conforme au langage de celle-ci,

aucune discipline, à aucun titre que ce soit, n'est habilitée à prétendre que « sa » définition propre de l'environnement soit celle qu'il convient d'appliquer dans tous les cas : ceci reviendrait à reconnaître à la discipline en question, et plus généralement, à la science, un pouvoir de dire non seulement des vérités scientifiques, mais des vérités sociales, ce qui est tout autre chose.

Nous essaierons de répondre plutôt à la question : qu'appelle-t-on environnement ? en nous plaçant au niveau de ce que l'on appelle souvent le « sens commun », c'est-à-dire celui qu'exprime la langue.

Mais cette recherche ne sera pas conduite à la façon d'un linguiste qui se limiterait à recueillir, tels qu'ils sont, les divers sens actuellement en usage.

Notre but est en effet de contribuer à la construction d'un langage propre, utilisable, soit de façon très générale, soit dans la perspective d'un but particulier, tel que l'organisation de la recherche, la mise en place de systèmes d'observation et de protection, etc., sans renoncer au langage déjà employé en relation avec ce but, notamment lorsqu'il s'agit du langage d'une discipline scientifique.

Un élément essentiel de la méthodologie proposée est la notion de sens ; mais elle joue deux rôles bien distincts.

L'idée de définition et l'idée de sens sont inséparables : définir un terme, c'est dire quel est son sens.

Mais ceci peut s'accentuer de deux façons différentes :

— Définir un terme, c'est dire quel est son *sens*.

Or, on peut dire qu'un terme prend un sens lorsque des interlocuteurs, en l'employant, arrivent par cet emploi à se référer à une même catégorie d'objets dont on dit que le terme la « désigne ».

A partir de cette proposition, on peut mettre en valeur une série de mécanismes sociaux et formels, communs non seulement à tous les termes d'une même langue ou d'un même langage, mais à toutes les langues, à tous les langages. C'est ce que font la sémiologie et la linguistique (1). Définir un terme, c'est énoncer un résultat particulier de ces mécanismes. Ce n'est donc ni un vague préalable académique, ni une convention provisoire entre un chercheur et son audience, ni l'énoncé d'une vérité scientifique, ni celui d'une sorte de sens absolu qu'auraient les choses. C'est *une recherche à entreprendre dans le domaine du sens*, et plus particulièrement ici, dans le domaine restreint de sens auquel correspond l'emploi du terme « environnement ».

(1) La sémiologie consiste dans l'étude générale des signes et des systèmes de signes ou langages. La linguistique est la discipline qui étudie ce langage particulier qu'est la langue. Elle n'est donc qu'une branche de la sémiologie. Mais étant donné son état d'avancement d'une part, et le statut particulier de la langue parmi les autres langages d'autre part, la linguistique est le modèle auquel se réfère la sémiologie.

— Définir un terme, c'est *dire* quel est son sens.

Dans ce cas, on souligne le fait que la définition proposée met elle-même en œuvre les mécanismes du sens. Le chercheur « dit » le sens qu'il croit pouvoir donner à certains objets et qu'il croit utile de communiquer au corps social. Son discours est un assemblage formel de signes, et aussi un acte social; les règles de ce discours, si elles sont formelles, sont donc également sociales (1). La recherche se trouve par ce biais engagée dans les mécanismes sociaux de valorisation et de sens, tout autant qu'elle l'est, par ailleurs, dans une relation concrète avec les objets.

Les mécanismes du sens, dont on observe les résultats dans le cas précédent, jouent donc un rôle de *contrainte méthodologique* pour la recherche même. Leur connaissance s'applique non seulement à l'objet de la recherche — le sens du terme environnement, comme fait social de sens — mais aussi à son étude — la production, par le chercheur, d'un modèle du sens particulier dont il s'occupe.

Plus généralement, la théorie du sens est de nature à fonder une épistémologie bien différente de la vague « réflexion » traditionnelle. La science, selon la remarquable expression d'E. Veron, se présente à nous comme un « corpus de textes » (2). Cela signifie que l'épistémologie a pour objet non seulement la logique de ces textes, mais leur rôle, leur nature, leurs caractères, de discours *social*. Mais cela signifie aussi que *les règles sociologiques et formelles de ce discours constituent la méthodologie fondamentale de la recherche scientifique*.

Nous n'avons évidemment pas l'intention d'exposer ici toute une théorie du sens, mais seulement les éléments nécessaires à la présente recherche.

Nous empruntons certains de ces éléments à ce que la sémiologie et la linguistique ont acquis de plus solide. Nous les complétons, les interprétons, les présentons librement.

La première partie de l'article, en exposant sommairement ces éléments de la théorie du sens, traite l'environnement comme un « cas » de méthodologie générale, et expose les contraintes qui s'imposent à la recherche de sa définition.

Les parties qui suivent constituent une justification pratique de la première qui, sans elles, resterait une méthodologie sans objet. Elles traitent plus spécifiquement de la définition de l'environnement et constituent donc plutôt une seule grande deuxième partie présentée, pour des raisons de commodité, sous forme d'une suite de sections distinctes.

Nous nous permettons d'attirer l'attention du lecteur sur l'intimité du lien entre ces deux grandes parties, même si, à première vue, il paraît ténu. Toute notre thèse sur la définition de l'environnement est qu'il faut

(1) Cette approche revient à appliquer à la recherche la notion d'« acte de langage ».

(2) E. VERON, *Ideology and social sciences : a communicational approach*, *Semiotica*, n° 1 p. 59-76, 1971.

appliquer une méthodologie générale difficile à exposer autrement qu'en termes généraux. Mais notre souci, dans la recherche de cette méthodologie, est qu'elle soit applicable à des cas particuliers comme celui de l'environnement. Ce lien est peut-être l'essentiel de la contribution que nous espérons apporter, d'une part à l'étude de l'environnement, d'autre part à la socio-économie générale, qu'aucune « pluridisciplinarité » n'a encore réussi à fonder.

1. DÉFINITION DE L'ENVIRONNEMENT ET PROBLÉMATIQUE DU SENS

Le mot « sens » n'a pas une valeur absolue. Ce serait méconnaître, justement, les mécanismes du sens, qu'imaginer une correspondance exprimable sans équivoque entre ce terme et une série bien délimitée de phénomènes, distincts d'autres phénomènes portant d'autres noms.

Toute une partie de la problématique du sens, notamment, peut s'exprimer exclusivement en termes de langage et de communication, sans employer le terme « sens » et sans s'interroger sur la nécessité d'une notion portant ce nom. Les notions de langage et de communication ont l'avantage de concerner des faits immédiatement perceptibles, presque concrets, donc plus commodes à définir.

Mais la problématique du sens ne se limite pas à celle de l'entendement entre des interlocuteurs; elle englobe celle de leurs raisons de communiquer, et celle de la genèse de ce qu'ils se communiquent. Les faits de langage et de communication resteraient finalement incompréhensibles si l'on ne tenait compte des faits de connaissance et d'action avec lesquels ils sont en rapport d'engendrement mutuel. L'objet profond de la problématique du sens est en fait le lien d'interdépendance qui unit la communication comme fait social, et le rapport cognitif et praxique, d'ailleurs plus que largement socialisé, des hommes aux choses.

1.1. Les trois niveaux du sens

1.1.1. Si nous voulons faire savoir ce que signifie le mot « arbre », nous pouvons montrer du doigt le premier arbre venu, ou faire un dessin. Mais si nous pouvons ainsi communiquer le sens du terme, par exemple, à un étranger, ou l'enseigner à un enfant, nous n'avons pas « défini » le mot « arbre ». Nous avons seulement montré un objet dont l'appellation rigoureuse est en fait complexe, puisque c'est un objet-dont-les-apparences-sont-telles-qu'il-entre-dans-la-catégorie-de-ceux-qu'il-est-convenu-entre-francophones-d'appeler-« arbre ». Nous avons recouru au langage rudimentaire du geste ou de la représentation qui associe directement le son du mot « arbre », ou le dessin d'un arbre, à l'objet dont il est question, sans expliciter l'essentiel, c'est-à-dire la *notion* d'arbre.

Pour définir le sens du mot arbre, étant donné ce que l'on entend généralement par « définir », il faut formuler un énoncé, tel que : on appelle arbre « tout grand végétal ligneux dont la tige ne porte des branches qu'à partir d'une certaine hauteur au-dessus du sol » (Petit dictionnaire *Robert*).

Cette opération est à peu près inverse de la précédente. En effet, tandis qu'en recourant au langage gestuel, nous nous référions indirectement à la notion d'arbre par l'intermédiaire d'un arbre précis, ou d'une image concrète, cette fois nous associons au contraire la forme signifiante, c'est-à-dire le son ou le graphisme du mot « arbre », au concept, et c'est en réalité le *concept* que nous nommons.

Mais ce que nous avons gagné en généralité, nous le perdons en valeur concrète. Le concept, en effet, s'exprime par un assemblage de mots; ceux-ci à leur tour ont un sens parce qu'ils expriment d'autres concepts, qu'ils expriment d'autres mots, etc. C'est le paradoxe auquel n'échappe non seulement aucun dictionnaire, mais aucun langage : les mots et les concepts ne s'expriment que par d'autres mots et d'autres concepts. Dans aucune langue, dans aucun langage, les mots et, plus généralement, les « signes » ne se définissent par une correspondance directe avec les choses.

C'est ce qui fait écrire lapidairement au linguiste P. Guiraud, à propos de ce langage particulier qu'est la langue : « les mots n'ont pas de sens, ils n'ont que des emplois » (1).

En définissant le mot « arbre », nous n'avons donc pas établi une correspondance, même approximative, entre un mot et une série d'objets concrets. Nous avons procédé simultanément à trois opérations complexes; nous avons :

1° Énoncé la règle d'emploi du mot « arbre » dans la langue française contemporaine;

2° Énoncé le contenu de la notion d'arbre dans la culture à laquelle cette langue correspond, culture qui dépasse de beaucoup la seule culture française actuelle;

3° Formé les conditions de la communication à propos des arbres en général, entre les personnes connaissant cette langue. L'objet de cette communication est moins la notion d'arbre en soi, que des séries d'actions et situations concrètes exprimées par des phrases telles que « je prévois de planter ici un peuplier », « pour faire passer ici cette autoroute, il a fallu abattre 350 arbres », « protégeons la nature et les arbres », etc.

Lorsqu'il s'agit de définir l'environnement, la nécessité d'un énoncé est plus manifeste que dans le cas des arbres. L'environnement est en effet, de quelque façon qu'on le conçoive, un objet trop complexe pour pouvoir être désigné de façon concrète. Mais la nécessité de l'abstraction n'est pas plus essentielle dans un cas que dans un autre; elle ne tient pas à

(1) P. GUIRAUD, *La sémantique*, Collection Que sais-je ? P.U.F. p. 37, 1966.

la nature ou à la complexité de l'objet à définir, mais *aux mécanismes que met en œuvre toute définition, à savoir les mécanismes du sens*. L'exemple ci-dessus avait pour but d'introduire cette problématique essentielle et non, comme on l'aura peut-être cru, de préparer le passage du particulier : l'arbre, au général : l'environnement.

1.1.2.

a) Un fait matériel constitue ainsi le « sésame ouvre-toi », par lequel on accède à l'analyse positive des mécanismes de sens. C'est le fait que la communication s'opère par la production concrète d'une *forme* et que rien, sauf dans des cas qui ne nous intéressent pas ici (symboles figuratifs, etc.), ne prédestine celle-ci à porter tel sens plutôt que tel autre. Dans le cas qui nous intéresse, cette forme consiste dans les sons *ãvironmã* du mot « environnement », ou dans les lettres e, i, m, n, o, r, t, v, agencées dans l'ordre e, n, v, i, r, o, n, n, e, m, e, n, t. Pas davantage dans ce cas que dans aucun autre, le sens n'est une propriété intrinsèque du mot, ou plus généralement du signe. Il résulte d'une relation établie de façon arbitraire, soit par un créateur unique (par exemple, l'auteur d'un code, comme peut l'être une autorité administrative), soit plus généralement par le consensus social, entre cette forme, appelée le « signifiant », et un concept appelé « signifié ». Aussi, les linguistes appellent-ils « arbitraire du signe » ce mécanisme fondamental.

La production, ou re-production, de sens que constitue la communication, s'analyse donc clairement comme suit :

1^o La production, ou l'emploi, d'une forme matérielle;

2^o Cet emploi permet à une idée de s'exprimer ou à une simple représentation mentale de se manifester;

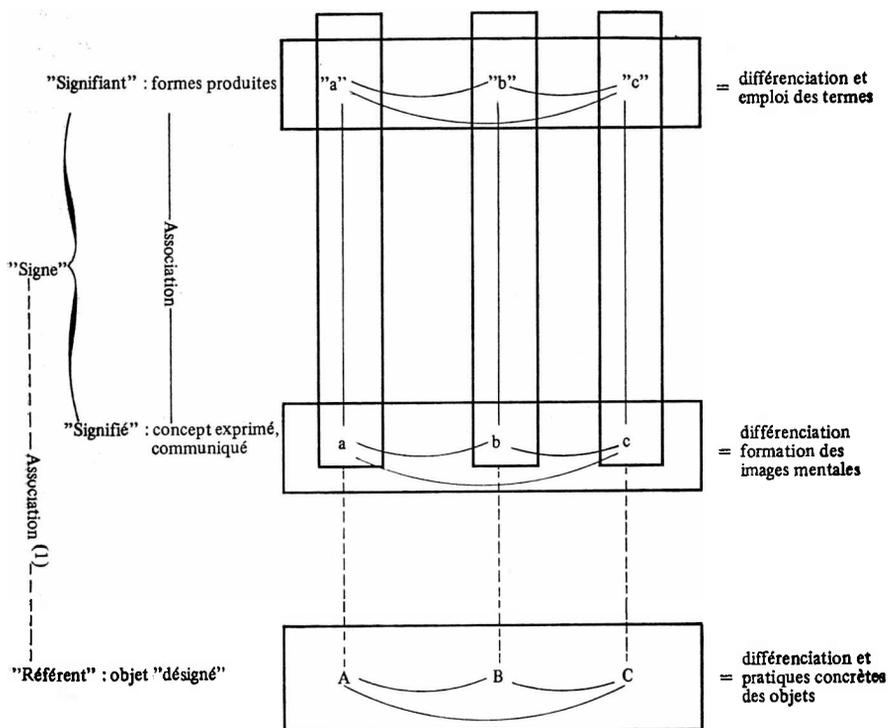
3^o Cette manifestation, possible seulement par le recours à une forme concrète, permet aux interlocuteurs de s'entretenir « à propos » d'un objet, de se référer à lui. C'est pourquoi on l'appelle le « référent ».

b) Il y a là le point de départ d'une méthodologie générale applicable à la définition de l'environnement. Ceci signifie en effet qu'il y a une double coupure radicale dont la considération conditionne toute la compréhension des faits de sens (*cf.* schéma 1).

1^o Une coupure entre le signifiant (forme *avironmã*) qui est une forme *matérielle* sans la manifestation de laquelle aucune communication n'est possible (ce qui ne signifie pas, comme nous le soutiendrons plus loin, qu'aucun « sens » n'est possible) et le signifié (concept d'environnement) qui, étant un concept, *n'a pas d'existence matérielle*, que ce soit au niveau de l'individu (1) ou à celui des représentations collectives.

(1) Les états organiques en lesquels consiste probablement une représentation mentale n'ont aucune manifestation concrète, en dehors des formes matérielles produites pour les « signifier ».

SCHÉMA 1
Les trois niveaux du sens



2° Une coupure entre d'une part le signe, qui consiste dans l'association du signifiant (forme) et du signifié (concept), et d'autre part l'objet auquel il permet de se référer, à savoir, ici, les objets dont on parle quand on parle d'environnement.

Ainsi, les mécanismes du sens mettent en jeu trois mondes qui se déroulent en parallèle et n'ont entre eux aucune communication autre que, justement, celle du sens : le monde des formes signifiantes, le monde des représentations mentales, celui des objets constituant le référent (2).

La *dissociation radicale de fait* de ces trois niveaux du sens est un des éléments les plus fondamentaux qui permettent de comprendre les mécanismes du sens, et peut-être, effectivement, celui dont doit partir toute réflexion. *L'association arbitraire* de ces trois mondes est le mécanisme fondamental du sens, ou du moins, du sens communiqué.

(1) Sur cette « association » signe référent, cf. § 1.3. schéma 2.

(2) Nous ne parlons pas du cas où ce référent est abstrait, par exemple lorsqu'il s'agit justement du sens lui-même, puisque ce qui nous intéresse ici est le cas d'un ensemble d'objets principalement matériels. Mais il est évident que les mécanismes du sens ne s'appliquent pas seulement aux réalités concrètes.

c) Ce mécanisme d'association, que l'on pourrait appeler vertical, se double d'un mécanisme horizontal de relations entre les éléments de chaque niveau. Premièrement, ces éléments se distinguent les uns des autres par leurs formes : formes graphiques ou sons (plus exactement « phonèmes ») composant les mots, formes des objets, ou par leur contenu, en ce qui concerne les concepts. Deuxièmement, ces éléments sont associés « horizontalement » entre eux, par l'usage qui en est fait, pour ce qui est des termes et des objets; par des relations mentales, pour ce qui est des concepts.

Le sens ne résulte donc pas seulement de l'association verticale entre les éléments qui composent chaque niveau de sa genèse, ni de la relation horizontale entre ces éléments, mais plutôt de l'association entre ces relations ou, si l'on préfère, d'un système de *distinctions concomitantes*, associant les différences entre formes sonores à des distinctions conceptuelles, elles-mêmes solidaires des différences entre objets et de leurs rapports entre eux et avec nous.

A. Martinet exprime très bien ceci à propos des deux niveaux du signe : « le signifié et le signifiant n'ont d'existence que par leur association, en dehors de laquelle ils ne sont qu'une masse amorphe respectivement d'idée et de son » (1).

1.1.3. On voit donc à quel point il est contraire aux mécanismes du sens, même si c'est une habitude de langage commode, de se demander ce que l'environnement « est ».

Concrètement, il n' « est » rien, parce que c'est un concept. Ce qui « existe », ce sont des objets que le sens commun (ou le chercheur) associe entre eux de façon à reconnaître cette association comme une entité distincte, conceptualisée comme telle, et nommée « environnement » (pourquoi cette appellation ? nous le verrons plus loin, au paragraphe 2.1.). L'environnement est *produit*, conceptuellement et culturellement, selon des mécanismes qui sont ceux du sens.

Il est donc tout à fait erroné, bien que très généralement répandu, de chercher une définition de l'environnement comme s'il existait un ensemble d'objets qui « serait » l'environnement, par nature, réellement, concrètement. Une catégorie mentale n'est pas un objet matériel; et les objets n'ont, de leur côté, d'existence que matérielle. Un « arbre » n'existe pas comme « arbre », mais comme « grand végétal ligneux... ». L'existence matérielle des objets est entièrement autonome par rapport à leur existence culturelle, au niveau du sens. Nous les distinguons les uns des autres en raison des diverses relations entre eux, et avec nous, qui résultent de cette existence matérielle et la constituent; les ayant distingués entre eux, nous les regroupons en catégories mentales, telles que la catégorie « arbre » ou la catégorie « environnement ». Si nous faisons ainsi, ce n'est pas seulement à cause de leurs traits distinctifs naturels, mais plus encore à cause

(1) *La linguistique*, sous la direction d'A. MARTINET, Denoël, p. 347, 1970.

de leur signification, de leur valeur, de leur « sens ». Constituer l'environnement, ou être un arbre, n'est pas une propriété intrinsèque des objets, mais seulement le sens que nous leur donnons : c'est ce que nous appellerons plus loin le sens environnemental.

L'environnement ne sera donc jamais « découvert », même par la plus « objective » des disciplines ; il sera toujours « construit ». Cette construction consiste à classer dans une catégorie conceptuelle appelée « environnement » soit des objets et phénomènes nouvellement apparus au niveau du sens commun (par exemple, la pollution industrielle massive, le gaspillage massif de ressources naturelles, la raréfaction de l'espace), soit des objets ayant déjà une existence culturelle, mais classés jusqu'ici dans d'autres catégories, que d'ailleurs ils ne quitteront pas pour autant (les objets naturels et les objets constituant l'environnement physico-social notamment).

L'environnement, comme tout concept, n'est donc pas au premier chef une classe *d'objets*, mais une classe de *caractères*. Et ceci donne tout son sens au problème de sa définition si, comme nous le dit le dictionnaire *Robert*, définir c'est « déterminer par une formule précise l'ensemble des caractères qui appartiennent à un concept ».

1.2. Sens du terme et sens de l'objet

Il n'aura pas échappé au lecteur que nous venons de glisser, en fait, de la problématique du sens du terme qui a été notre point de départ, à une problématique du sens de l'objet.

La coupure entre le signe (monde du langage) et le référent (monde des objets) a pourtant porté toute une tendance de la sémiologie à pratiquement éliminer le référent du procès de sens. Or, si l'on comprend bien que les objets sur lesquels porte le discours ne participent pas matériellement à la communication, on ne voit pas comment le sens, qui s'instaure toujours à *propos* d'un objet, pourrait ne rien devoir à celui-ci !

Qu'il soit légitime, du point de vue de la méthodologie de l'étude de la communication, d'éviter que la théorie de la communication devienne, de proche en proche, une théorie de la connaissance, des valeurs, et de l'action, est une chose. Que la communication s'instaure, socialement, indépendamment du contenu communiqué, permet d'éviter cette extension. Mais si le sens, résultat de la communication, n'en était en aucune façon la source, le phénomène de communication resterait incompréhensible : pourquoi diable irait-on communiquer, si ce n'était pour communiquer quelque chose ?

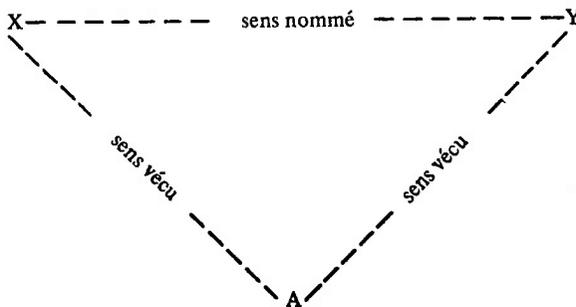
Il faut donc admettre que la communication est non seulement productrice de sens nommé, mais encore re-productrice d'un sens observable au niveau des choses : *le sens nommé n'est pas concevable dans un sens vécu.*

Nous dirons qu'un objet prend un sens lorsqu'il apparaît à un sujet individuel ou collectif comme entité distincte, repérable par sa forme et par l'association de celle-ci à la possibilité d'une relation pratique entre l'objet et le sujet lui-même, ou un autre sujet.

Il n'y a pas là une définition radicalement différente de celle par laquelle nous avons défini plus haut (reprenant alors les définitions de nombreux linguistes et sémiologues et nous inspirant plus particulièrement de Prieto) le sens d'un terme. Dans les deux cas, nous avons un sujet, une forme, une signification.

Mais le sens de l'objet, s'il doit beaucoup à ce vaste système de communication et de sens qu'est la culture d'un corps social, ne comprend pas la communication dans sa définition propre (1). Sans elle, le sens de l'objet resterait silencieux.

Ceci ne signifie pourtant pas qu'il ne se manifesterait pas, en dehors du langage, par la *pratique* de l'objet, en entendant celle-ci comme tous les gestes possibles le concernant. Et c'est bien, avant toute conceptualisation, la pratique de l'environnement qui le fait émerger au niveau des problèmes de notre temps. De même que le sens d'un terme est un rapport social entre des interlocuteurs, le sens de l'objet est un rapport pratique entre un sujet de sens, individuel ou collectif, et un ou plusieurs objets. Ceci nous permettra plus loin de combiner le sens du terme et le sens vécu, selon le schéma triangulaire suivant, montrant comment le sens est un rapport *entre* des sujets *X* et *Y* à *propos* d'un objet *A*.



Le sens vécu correspond donc à la partie inférieure du schéma 1 (§ 1.1.2.), tandis que le sens nommé correspond à la partie supérieure.

(1) Le sens de l'objet est donc davantage marqué par l'individualité; ceci permet d'en constater l'existence, en dehors de toute communication, et même de toute socialité, comme c'est le cas, par exemple, chez un animal qui fixe intensément un objet, disons la poignée d'une porte, dont il « connaît » l'usage, à tel point que, parfois, il sait effectivement s'en servir, phénomène bien trop complexe pour que la notion de réflexe conditionné suffise à en rendre compte. Plus généralement, il est remarquable de voir comment l'animal, l'enfant, qui ne disposent pas du langage et chez qui la socialité est rudimentaire, opèrent dans le monde, s'y reconnaissent, y agissent, distinguant les objets les uns des autres par la valorisation différentielle de leurs traits naturels.

Du point de vue qui nous occupe, le sens vécu est une notion d'une très grande importance. Elle raccorde le problème purement *linguistique* du sens du *terme* environnement (relation X-Y ci-dessus), au problème *socio-économique* du sens des *objets* environnementaux; c'est-à-dire qu'elle raccorde un fait de communication et un fait de valorisation. Or, en dehors de l'association entre ces deux types de faits, le problème de la définition de l'environnement sera toujours mal posé, puisque, comme nous venons de le voir, les mécanismes formels du sens font que le sens de l'environnement, *c'est* cette association; c'est-à-dire qu'il n'y a pas, d'une part, une problématique purement terminologique et, d'autre part, une problématique purement socio-économique, mais une problématique unique qui est celle de l'association terme-concept-pratiques.

Nous n'empruntons pas la notion de sens vécu à la sémiologie où, d'ailleurs, rien ne dit qu'elle serait à sa place, mais à une approche sociologique et phénoménologique des problèmes de la perception, de la connaissance et de l'action ⁽¹⁾. Cette notion nous permettra plus loin de parler de « sens environnemental ». Mais il nous faut maintenant examiner davantage la façon dont le sens nommé et le sens vécu s'animent solidairement au sein d'un même phénomène, qui est la socialité du sens.

1.3. La socialité du sens et la notion du système social de sens

1.3.1. C'est une idée déjà bien admise que le sens des termes résulte d'un « consensus » social.

Cette idée ne se suffit pas à elle-même : comment, d'une part, ce consensus se forme-t-il ? Et surtout comment, d'autre part, est-il possible ? Nous venons de voir que le sens d'un terme associe un fait de communication et un fait de valorisation. Or, celui-ci n'est jamais totalement consensuel dans une société toujours en proie à des conflits de valeur.

Il est donc prudent et fécond de se reporter à un fait plus profond qui est la *socialité* du sens, laquelle comprend aussi bien les consensus que les conflits.

Un nouveau schéma aidera à exprimer ce phénomène, capital pour comprendre toute la problématique d'un « objet » comme l'environnement.

Ce schéma développe la structure triangulaire présentée plus haut et combine les trois phénomènes exposés jusqu'ici : mécanismes formels de l'association entre trois niveaux distincts, sens vécu, socialité.

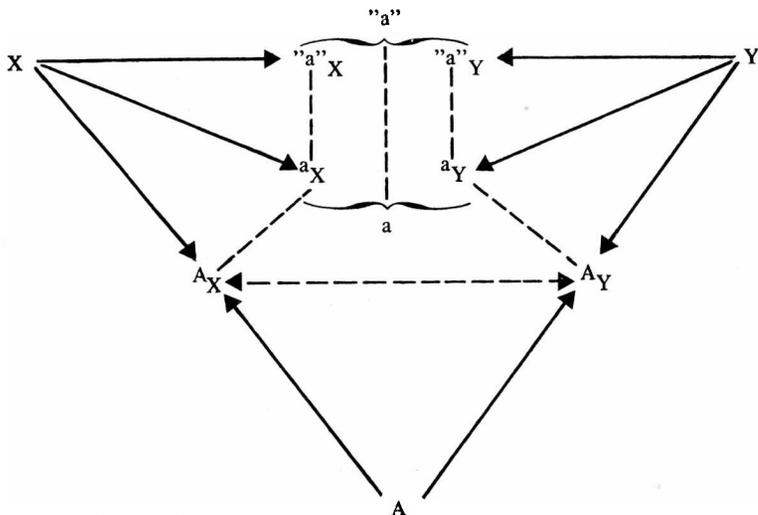
L'objet *A* du schéma est absolument quelconque; ce pourrait même être... le schéma lui-même ! Nous pouvons donc imaginer qu'il s'agit de cet ensemble complexe d'objets appelé environnement.

(1) Cf. notamment M. MERLEAU PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Référence citée en bibliographie, *in fine*.

De même, les sujets de sens X et Y sont quelconques; ils ne sont pas nécessairement individuels; ils peuvent être collectifs, moyennant la production d'une preuve (nous nous contenterons ici de l'intuition) que l'agrégation de ces phénomènes est possible.

SCHÉMA 2

Socialité du sens : communication d'une forme,
formation de concepts, pratiques d'un objet



X, Y : sujets, producteurs de sens.

A : objet de sens (réfèrent).

"a" : terme "a" dans la langue.

"a" $_X$, "a" $_Y$: pratique de "a", respectivement par X et par Y .

a_X, a_Y : conceptualisation de A , respectivement par X et par Y .

a : concept collectif, partie signifiée du signe "a" - a correspondant à A .

A_X, A_Y : pratique de A , respectivement par X et par Y .

--- : association.

—→ : production.

En quoi consiste la socialité du sens ?

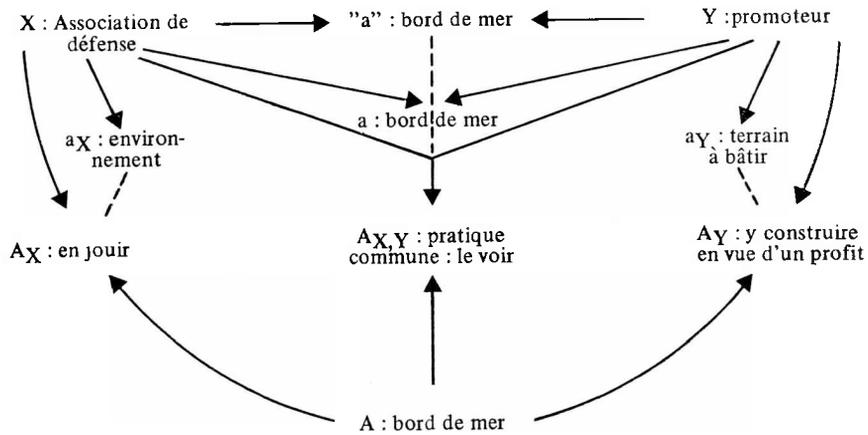
— Au niveau du terme « a » : il existe dans la langue, mais cette existence n'est pas matérielle; ce qui existe matériellement, ce sont les productions individuelles par X et par Y de cette forme « a », c'est-à-dire l'emploi de la forme *ãvironmã*, de façon telle que les différences entre « a » $_X$ et « a » $_Y$ n'empêchent pas leur reconnaissance. Ceci concerne non seulement la pure forme sonore, mais encore l'emploi du terme en association avec le concept a . La socialité est ici un fait de multiplicité et de ressemblance. En ce qui concerne l'environnement, la ressemblance n'est acquise que pour la forme « a ».

— De même, le concept a ne peut être reconnu « matériellement » que par une personne prenant un recul par rapport à la relation ($X - Y$) A , de façon à la décrire : par exemple, un chercheur s'interrogeant sur le sens du terme environnement. Comme le terme « a », le concept a existe

socialement par la multiplicité des productions individuelles. Mais, contrairement au terme, le concept n'a pas d'existence matérielle; comment les interlocuteurs jugent-ils chacun de la ressemblance entre leur concept propre et celui de l'autre interlocuteur ?

Supposons que l'objet *A* soit ce qu'on appelle le bord de mer, ou plus précisément telle partie du littoral. *X* est un promoteur immobilier qui veut y construire; *Y* est une association de défense de l'environnement. Ils s'entendront sur l'appellation « bord de mer », c'est-à-dire le couple « *a* »-*a*, parce que, sous cette appellation, se trouve référée une série d'objets soumis à une même *pratique*, et manifestant certaines relations matérielles : on y « descend », la mer y touche la terre, etc. Mais ils ne s'entendront pas sur l'appellation « environnement », parce qu'ils ne valorisent et ne conceptualisent pas de la même façon cet objet. Le promoteur le conceptualise comme « terrain à bâtir », conformément à la pratique *A_Y* qu'il projette d'en faire; il le valorise comme « source de profit ». Le groupement de défense le conceptualise comme « cadre de vie » et le valorise comme « source d'équilibre, de santé, d'agrément, etc. ».

La socialité est donc ici à la fois consensuelle et conflictuelle, et le schéma 2 prend la forme suivante :



Le consensus qui associe la forme « *a* » au concept *a* est intéressant du point de vue linguistique, mais du point de vue qui nous occupe, il est contingent par rapport à celui qui associe le signe « *a* »-*a* à une *pratique commune*; c'est cette identité de pratique, avec les identités de valorisation qu'elle comporte éventuellement, qui permet un consensus sur la dénotation de l'expression « bord de mer ».

Par contre, il n'y a consensus à aucun des trois niveaux du sens, en ce qui concerne les pratiques respectives « jouir » et « construire ». Non seulement *X* et *Y* ne sont pas d'accord sur l'usage de *A*, mais pour le promoteur, *A* « est » un terrain à bâtir, et pour l'association, c'« est » un objet environnemental. L'association dira « je protège l'environnement »,

mais le promoteur ne dira pas « j'agresse l'environnement », ce qui nous met en présence d'une règle d'emploi du terme assez manifeste.

L'objet fondamental des consensus et des conflits, en matière de sens, c'est donc bien la formation de concepts, solidairement avec des pratiques. Le sens apparaît, à ce stade de l'analyse, non seulement comme le résultat d'une communication associant des formes et des concepts, mais surtout comme un fait de *production collective*, associant à la pratique des objets par une communauté considérée une production collective de concepts, solidaires de ces pratiques, et une production de formes signifiantes conjointe à cette production conceptuelle.

1.3.2. Il en résulte ceci, qui nous paraît essentiel : un groupe social peut se concevoir comme une *communauté de sens*; c'est-à-dire comme une communauté qui partage non seulement le même sens nommé des choses, mais aussi leur sens vécu, leur valeur, leurs significations. Ce serait le cas, dans l'exemple cité plus haut, si, par considération d'autres objets de sens, on pouvait établir des groupes homogènes à partir du promoteur et de l'association de défense. Il ne suffit pas, bien entendu, qu'il y ait accord sur *une* valeur et *un* sens pour qu'une communauté de sens puisse être reconnue comme entité distincte; il faut qu'elle ait en commun un *système de sens*; mais nous avons, avec cette notion de communauté de sens, le premier élément qui va nous conduire à la notion de système social de sens par où nous terminerons l'analyse.

En outre, la notion de communauté de sens souligne ce que l'on peut appeler une régionalisation du sens, entendue ici comme régionalisation sociale; c'est-à-dire que, étant donné une communauté de sens partageant un même sens *nommé* (par exemple : les Français, les Francophones), cette communauté se décompose en sub-communautés de sens, partageant en outre un sens *vécu*.

Ceci conduit donc à poser le problème de la définition de l'environnement, non seulement en termes de rapports au sein d'une communauté de sens nommé, c'est-à-dire : « qu'est-ce que les Français appellent environnement ? » — mais aussi en termes de *rapports socio-économiques entre des communautés régionales de sens* — c'est-à-dire : « qu'est-ce qui est valorisé par tel groupe, considéré comme communauté régionale de sens, de façon telle que ce groupe forme un concept qu'il appelle « environnement » ? ».

Enfin, il est permis de supposer que l'extension sociale du sens nommé est inverse de l'extension du sens vécu : plus la communauté est large, au sein de laquelle un terme sert de véhicule à une idée, plus l'idée véhiculée est étroite. Ainsi, nous avons vu plus haut que le promoteur et l'association de défense constituent l'embryon d'une communauté de sens en ce qui concerne un certain « sens » du bord de mer; mais, si on élargit l'idée — bord de mer — de façon à y inclure soit l'idée « terrain à bâtir », soit l'idée « environnement », il faut scinder en deux cet embryon de communauté de sens.

Une idée de régionalisation de l'objet de sens est donc inséparable de l'idée de communauté de sens. La conceptualisation du monde se fait par fragments : considérer globalement tous les objets, tous les faits, etc. qui constituent « le monde » ne met pas davantage l'observateur en présence d'un univers de sens, que l'exécution simultanée de toutes les œuvres d'un compositeur ne mettrait un auditeur en face de l'œuvre de ce compositeur. L'œuvre serait là, physiquement, mais elle serait indéchiffrable.

Cette régionalisation, conformément à ce qui a été dit à propos du rapport terme-concept-objet, n'est pas une propriété intrinsèque de l'objet de sens; elle est produite par la communauté de sens considérée. Une fois encore, le sens résulte d'une association entre deux phénomènes que nous appelons « régionalisation ».

Cette double régionalité nous conduit à la notion de système social de sens, qui synthétise et organise entre eux tous les éléments exposés jusqu'ici.

1.3.3. La notion de système est applicable toutes les fois que l'on est en présence d'une série d'éléments organisés entre eux de façon à constituer par leurs relations mêmes un tout reconnaissable comme entité distincte.

Nous avons montré que le fait de sens consiste précisément dans un ensemble de relations formelles et sociales.

Ceci ne suffit pas à fonder une idée de système de sens. Cette idée est admissible, seulement lorsque des relations forment un tout distinct.

C'est ainsi que Barthes étudie un système de sens, repérable comme entité distincte, le système de la mode, et que Baudrillard en étudie un autre qu'il appelle le système des objets.

Barthes, dans son analyse, a accentué surtout le fonctionnement formel du système qu'il étudie; son étude n'a d'ailleurs d'autre but que de permettre justement de mettre à jour des règles formelles générales. Mais il en résulte que le caractère social de la production de sens est pratiquement éclipsé : on est en présence d'un sens sans auteur réel. On ne peut pas suivre Barthes lorsqu'il écrit que le journal de mode produit le sens, d'une part, et d'autre part qu'il n'y a de sens que nommé. Le journal de mode, croyons-nous, re-produit le sens, antérieurement produit par un corps social, c'est-à-dire la communauté de sens à laquelle le système de sens « mode » est effectivement associé, et qui le produit. Et ce sens est vécu au niveau des pratiques; le sens de celles-ci n'est pas leur nomination par le journal, mais un sens propre, régional quant à son objet (les pratiques de mode) et quant à la communauté qui le produit.

Baudrillard, au contraire, présente un fait de production sociale de sens. Il montre notamment comment la production de sens est différenciée selon les classes, et consiste dans la production même de cette différenciation. Les classes sont, en fait, des communautés de sens.

Mais, à l'inverse de Barthes, Baudrillard n'a pas produit une méthodologie générale. De sorte qu'en définitive, les deux œuvres les plus

marquantes nous laissent, la première, une méthode incomplète, et la seconde, une méthode inexprimée.

Il faut donc tout à la fois définir la notion de système social de sens, et constituer la méthode de son analyse. Il faut aussi, pour appliquer cette analyse à un objet comme l'environnement, avoir une définition minimale de cet objet, montrer qu'il s'agit d'un système social de sens, et constituer un corpus. Le présent article a pour objet cette définition minimale préalable à l'analyse.

L'environnement peut se définir comme système de sens :

- parce qu'il s'agit d'un ensemble d'objets organiquement solidaires,
- parce que cette solidarité organique se double d'une solidarité de valeurs sociales et économiques,
- parce que ces valeurs sont conjointes à des pratiques qui donnent à certains objets ce que nous appellerons un sens environnemental,
- parce que ce sens vécu est conceptualisé différenciellement selon des communautés de sens,
- parce qu'il existe une pratique du terme et un discours social, ou du moins des discours sociaux, dont ce terme, quel qu'en soit le sens, est la clef.

Nous donnerons donc, en première approche, une définition de l'environnement qui déroutera peut-être car elle consiste à énoncer une définition générale de ce que nous appelons un système social de sens, et à particulariser cette définition sous l'étiquette « environnement ». Mais le lecteur, s'il a suivi notre exposé, sait maintenant que le terme « étiquette », loin d'être péjoratif, a une lourde charge méthodologique puisque, le prononcer, c'est évoquer toute la problématique du sens !

Nous dirons que l'environnement est :

un système social de sens...	}	un ensemble d'objets organiquement solidaires, soumis à des pratiques collectives de même type, et à des faits de valorisation sociale homogènes, de façon telle que la communauté de sens, auteur de ces pratiques et de ces valorisations, reconnaît cet ensemble d'objets comme entité distincte, se donne de cette entité une représentation mentale commune, et emploie pour communiquer à son propos un terme distinct...
... particulier		... qui est le terme environnement.

Nous disons bien « un » ensemble d'objets. Lequel ? C'est à quoi les parties suivantes commenceront de répondre, en montrant quelles sont les relations organiques et les valeurs qui semblent avoir vocation à définir l'environnement pour la communauté de sens très globale que constitue

la société française. C'est-à-dire que l'extension de cette communauté de sens est telle que le sens nommé ne peut se réduire qu'à une petite partie du sens vécu.

Nous montrerons aussi pourquoi cette « étiquette », car il nous paraît y avoir là une clef très importante.

2. GÉNÉRALITÉ DE LA NOTION D'ENVIRONNEMENT

2.1. L'emploi de « environnement » et « environner » dans la langue

2.1.1. Le mot « environnement » fait aujourd'hui, dans la langue française, l'objet d'un usage de plus en plus répandu. On ne l'emploie pas seulement pour évoquer la pollution, le bruit et les « problèmes d'environnement ». On parle aussi d'environnement « social », « familial », « politique », etc. Des musicologues parlent de l'environnement d'une note. Des biologistes parlent de l'environnement d'une molécule.

La question de savoir si cet usage est « correct » n'a pratiquement aucun intérêt, et la question de l'origine du terme n'en a guère plus (1). Ce qu'il importe en réalité de savoir, c'est si l'usage actuel du terme « environnement » répond à un sens ou, éventuellement, le crée. Il faut que le mot signifie une idée, et qu'il n'y ait pas déjà dans la langue un autre mot signifiant la même idée. C'est donc en premier lieu un dictionnaire de langue qu'il faut consulter.

2.1.2. Le dictionnaire *Robert* définit l'environnement comme « l'action d'environner; son résultat » (2). Le même dictionnaire définit « environner » comme « être autour de, dans les environs de... »; et enfin, « environs » : « les alentours (d'un lieu) ».

L'idée clef de ces définitions est manifestement celle qu'exprime le terme *autour*. La définition de « environs » précise en outre qu'il s'agit de ce qui est autour d'un lieu.

Le rôle clef de « autour » suggère la comparaison avec « entourer » que le *Robert* définit (sens 2 et 4) comme :

a) « (choses) : être autour de (quelque chose, quelqu'un) de manière à enfermer. »

(1) Il a fallu beaucoup d'usages « incorrects » pour que le mot « bureau » finisse par désigner une pièce d'appartement ou un organisme administratif, après avoir désigné un morceau d'étoffe au départ. Quant à l'origine du terme, on la dénonce volontiers comme anglo-saxonne. Ce qu'il faut déplorer, c'est plutôt la pauvreté inventive du Français contemporain, figé dans un vocabulaire plus ou moins archaïque et très lacunaire par une idéologie de la « correction » du langage, qui témoigne surtout d'une idéologie conservatrice plus profonde.

(2) Un dictionnaire, surtout lorsqu'il a la qualité de celui que nous citons, n'est pas une liste de règles académiques, mais un recueil des usages d'une communauté linguistique en matière de vocabulaire. C'est pourquoi nous ferons un très large appel au *Robert* dans le cadre de cette recherche.

TABLEAU I

Le mot environnement et son... environnement sémantique

GROUPES	TERMES				CONCEPTS						
	Verbes (1)	Substantifs			Etre autour de, dans l'espace		Accompagner dans le temps (7)	... et plus généralement être en relations régulières avec ... (8)	... quelqu'un (9) quelque chose (10)	
		Choses qui ... (2)	Personnes qui ... (3)	Fait de ... (4)	physique (5)	social (6)					
Consommation	I	Environner, sens traditionnel	S	S	Environnement, sens traditionnel (*)	+	o	o	o	+	+
		Environs		néant		+	o	o	o	o	+
						+	o	o	o	+	+
	II	Entourer	S	S	Entourage	+	o	o	o	+	+
		Entours, alentours				+	o	o	o	o	+
						o	+	+	+	+	o
						néant					
	III	Voisiner	S	S	Voisins, voisinage	être près de	+	o	+	+	+
		Voisinage									
						+	+	+	+	+	o
						néant					
	IV	néant	Milieu		Milieu	+	o	+	+	+	+
						par extension	+	+	+	+	
						par extension	+	+	+	+	
						par extension	+	+	+	o	

b) « (personnes ou choses) : être habituellement ou momentanément autour de (quelqu'un). »

« Entourer » et « environner » sont donc presque synonymes. Pourtant, on constate que « entourer », c'est aussi « enfermer ». Or, l'idée d'enfermer est absente de l'idée d'environnement. Par ailleurs, « entourage » ne se dit que des personnes alors que « environnement » se dit aussi des choses (1).

Enfin, on pense naturellement à « milieu » que le *Robert* définit comme :

a) « (scientifique et courant) : ce qui entoure, ce dans quoi une chose ou un être se trouve » ;

b) « (courant) : l'entourage matériel et moral d'une personne ».

Le sens *a* est celui qui rejoint au plus près l'emploi de « environnement » au sens large. Malheureusement, il n'y a pas de verbe correspondant à « milieu ». En outre, « milieu » est beaucoup plus précis et concret que « environnement ».

L'emploi actuel de « environner » et « environnement » paraît donc bien ajouter quelque chose au sens recueilli par le *Robert*, et ce sens supplémentaire ne correspond à aucun des mots voisins actuellement disponibles. L'usage actuel reste centré sur une idée « d'être autour », mais en un sens plus abstrait, plus global. Il ne s'agit plus seulement de ce qui est autour de nous dans l'espace, mais dans le temps, dans la société, dans l'image que nous nous faisons de notre rapport au monde. L'« entourage » ou le « milieu » (sens *b*) n'est qu'une partie des personnes qui nous « environnent ». Quant à « milieu », il a (sens *a*) l'exactitude et la précision dont l'absence fait la nouveauté de « environnement ». Il est social, humain, naturel ou biologique. « Environnement » est au contraire d'un emploi très souple, donc très difficile à énoncer une fois pour toutes. Mais il véhicule chaque fois un sens, et il n'y a pas d'autre mot pour signifier celui-ci.

Afin de donner une vue d'ensemble de ce qui paraît être l'usage linguistique, d'après les définitions du *Robert*, nous avons dressé le tableau I qui représente ce qu'il n'est pas interdit d'appeler... l'environnement linguistique du mot « environnement ». Neuf termes y sont recensés avec leurs dérivés.

Nous avons indiqué par la lettre *S* les cas où les verbes se disent à propos des choses (colonne 2) ou des personnes (colonne 3). Lorsqu'une forme fait défaut, nous l'indiquons par la mention « néant ».

(1) Notons une autre différence intéressante : on est « entouré » d'amis et « environné » d'ennemis. Pourtant, « environnement » ne comporte pas nécessairement une idée de menace. Si nos ennemis se présentent physiquement, on dira à nouveau qu'ils nous « entourent ».

Dans la partie de droite, nous indiquons les éléments conceptuels de la définition de chaque terme par le signe +, à l'intersection de la ligne du terme considéré et de l'un des 6 éléments possibles (colonnes 5 à 10). Le signe o signifie que l'élément conceptuel de cette colonne ne figure pas dans le sens du terme.

On voit ainsi que l'emploi élargi du groupe (IX) « environner, environnement » est le seul à faire jouer les six concepts et qu'il se dit indifféremment des choses et des personnes. Son seul concurrent sérieux est le mot « milieu ». Mais celui-ci, comme nous l'avons souligné, n'a pas de verbe correspondant. C'est peut-être cela, ajouté à l'effet de domination culturelle anglo-saxonne, qui a fait prévaloir « environnement ».

2.2. La « relation d'environnement »

2.2.1. « Environner » et « environnement » ont ainsi, dans l'usage actuel, un sens un peu protéiforme, mais néanmoins consistant. Il s'agit plutôt d'une sorte de cadre, de récipient du sens, où peut se placer un contenu de substance presque quelconque.

L'environnement est, au sens large, *tout objet ou ensemble d'objets avec le(s) quel(s) un sujet entretient des rapports d'une nature homogène, suffisamment directs et suffisamment fréquents pour pouvoir être observés.*

Ce sens n'a pas de contenu nominal. C'est une simple structure où le sujet se définit seulement comme « ce qui » entre en relation avec des objets; ces objets sont seulement « ce avec quoi » le sujet est en relation; et la relation est seulement « ce qui » unit le sujet et les objets. *Le concept d'environnement est essentiellement syntaxique.* Il exprime une règle de langage selon laquelle, lorsqu'on est en présence d'objets qui entretiennent avec un sujet des relations ayant une certaine fréquence, une certaine stabilité, relations par elles-mêmes dignes d'intérêt, on emploiera les termes « environnement » et « environner » pour s'exprimer à propos de ces objets et de ces relations. Il n'y a aucune nécessité à ce que le sujet de la relation soit humain : sur cinq boules posées sur une table de billard, chacun des cinq ensembles possibles de boules prises quatre à quatre constitue l'environnement « de boules » de la cinquième.

Nous appellerons « relation d'environnement » ce concept et nous définirons la relation d'environnement comme la forme abstraite sRo qui permet de rapporter, selon une relation R observable, homogène, stable et suffisamment régulière, certains objets o à un sujet s , ou au contraire d'exprimer certains rapports R d'un sujet s avec des objets o . La relation sRo est donc celle qui permet, lorsque sa pertinence est reconnue, d'employer les mots « environnement » et « environner » pour communiquer à propos de ces rapports.

2.2.2. Ceci étant, il y a un passage de la relation purement abstraite à des rapports concrets. Il en va de même pour toute application d'un concept à des objets réels. Par exemple, le mot « siège » ne désigne pas tel meuble,

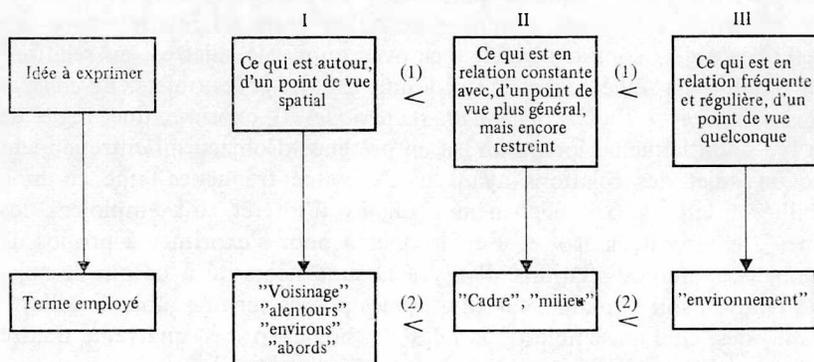
mais la catégorie conceptuelle correspondant à « tout objet fabriqué, meuble disposé pour que l'on puisse s'asseoir » (*Robert*). La communication à propos de tel fauteuil Louis XV ou les sièges de la marque *X*, ou ceux que vous avez commandés chez Untel, est possible parce qu'on reconnaît ces objets comme « objets fabriqués pour s'asseoir », en leur appliquant donc le concept général.

Employer le terme « environnement » c'est donc, dans tous les cas, appliquer le concept de relation d'environnement à des objets auxquels on s'intéresse. Il est probable que le mot a été d'abord employé au sens de « pollution », etc., et qu'ensuite il a été étendu à d'autres emplois. Mais cette extension n'est pas gratuite; elle a consisté à aller du particulier au général. L'ordre historique ne doit pas masquer l'ordre logique. Et ceci est très important car il en résulte que, *pour définir l'environnement au sens qui nous occupe, il ne faut pas se tourner vers les objets, mais vers leurs valeurs et vers le sujet qui attribue celles-ci.*

Le schéma 3, représente cet élargissement du sens (agrandissement du champ des objets conceptualisés et augmentation corrélatrice du nombre des emplois du terme) par lequel on passe des « environs » à l'« environnement ».

SCHÉMA 3

Des « environs » à l'« environnement »



(1)

< : Agrandissement du champ des objets conceptualisés

(2)

< : Augmentation du nombre des emplois terminologiques possibles

(1) + (2) : Élargissement du champ de communication

Il se lit de gauche à droite. Dans un premier stade (logique, non nécessairement temporel) « environs » et ses voisins terminologiques se réfèrent à une notion spatiale. Un premier élargissement introduit le temps mais ne généralise pas la nature de la relation : les mots « cadre » et « milieu » restent relatifs à des points de vue restreints. Un deuxième élargissement conduit à la généralité sans limite du mot « environnement ».

3. LE SENS ENVIRONNEMENTAL

3.1. Le sens et la valeur

3.1.1. Il n'y a qu'un cas où le mot « environnement » s'emploie sans qualificatif : c'est celui qui nous occupe. Dans tous les autres cas, « environnement » est suivi soit d'un adjectif (« social », « médical », etc.), soit d'une précision quelconque (environnement « d'une note », etc.). Cet adjectif est ce qui donne son sens au mot « environnement ». Dans le cas qui nous occupe, ce sens n'est pas exprimé, mais cette exception à la règle ne doit pas masquer que le mécanisme de formation du sens est le même : l'emploi du mot « environnement » n'a de sens que si les objets visés sont :

- 1^o rapportés à un sujet;
- 2^o qualifiés d'une façon ou d'une autre.

Rapporter l'environnement à un sujet est essentiel et pourtant trop souvent oublié. De même qu'un contenant, fût-il vide, ne se définit que par rapport à un contenu, un environnement ne se conçoit *que* comme un rapport entre un environnant et un environné. C'est ce qu'exprime justement la « relation d'environnement ». Lorsqu'on parle des « problèmes d'environnement », on rapporte des objets à un sujet qui est le sujet humain au sens large, ou tel sujet précis, en général un ensemble de personnes habitant un lieu ou s'y trouvant régulièrement.

Qualifier la nature des objets environnant le sujet est tout aussi essentiel. Employé sans qualificatif, explicite ou non, le mot « environnement » désignerait la totalité de tout ce qui constitue « le monde », et son pouvoir signifiant se diluerait à l'infini. Toute la valeur du terme tient à ce qu'il sert moins à évoquer les objets qu'une certaine dimension de ceux-ci, en un mot : leur valeur. L'environnement, au sens où l'on parle des problèmes d'environnement, n'est ni la totalité des objets avec lesquels le sujet humain entre en relation, ni une partie de ces objets constituant, tous ensemble, un objet unique qui serait « l'environnement », mais une façon de valoriser certains objets et de les regrouper dans une catégorie conceptuelle unique, engendrée par un petit nombre de valeurs souches et corrélatives à une problématique. Il s'agit donc moins de définir « l'environnement » que *l'environnemental*, c'est-à-dire les propriétés particulières à certains objets ou phénomènes qui établissent entre eux et le sujet humain des relations d'une même nature, lesquelles définissent ce qu'il est convenu d'appeler « environnement » sans qualificatif ⁽¹⁾. L'environnemental est ce qui (i. e. : l'ensemble des valeurs qui) donne(nt) au mot « environnement » son sens lorsqu'on l'emploie sans autre précision. Ce sens est toujours

(1) Le mot « environnemental » n'existe pas dans la langue française. Nous l'employons pourtant sans hésiter car une langue n'est pas faite pour figer le sens et les idées, mais au contraire pour les exprimer et les produire.

nécessairement présent puisque justement, s'il n'était pas là, l'emploi du mot « environnement »... n'aurait pas de sens !

Faute de préciser la qualité particulière des rapports qui unissent un environnement considéré au sujet de cet environnement, on court deux risques.

Le premier est de ne pas réussir à délimiter nettement l'environnement en question. Ainsi, la définition de l'environnement donnée par le C.I.L.F.E. (1) est axée sur la *nature* des rapports entre les objets composant ce qu'il est convenu d'appeler « environnement » (sans qualificatif) et le sujet humain. Cette définition cherche à saisir directement les objets en sautant l'étape nécessaire de leur valeur. Il en résulte une dilution de la relation d'environnement qui s'étend à la quasi-totalité de tout ce qui a une action sur l'homme. La définition du C.I.L.F.E. rapporte bien les objets au sujet humain, mais elle ne les qualifie pas autrement que par leur action sur celui-ci. Elle reste donc à mi-chemin entre l'environnement au sens large (concept syntaxique) et l'environnement au sens « environnemental ».

Le deuxième risque est de ne saisir, au contraire, qu'une partie de l'environnement. C'est ce qui se passe lorsque l'environnement est réduit au seul environnement naturel (écologie), ou à la seule pollution plus quelques nuisances. Faute d'une vue suffisamment claire et systématique des « problèmes » que posent ces objets, toute une partie du cadre de vie reste en dehors de la notion, bien que ces problèmes soient également dénotés par le mot « environnement ». Faute de considérer la ou les quelques valeurs souches qui engendrent la notion d'environnement, la sélection des objets environnementaux se fait arbitrairement, au gré des soucis de celui qui énonce la définition : pour le géographe, l'environnement « c'est » un problème d'espace; pour le biologiste, « c'est » un problème d'équilibre écologique; pour l'architecte, « c'est » le spectacle; pour le médecin, « c'est » l'ensemble des problèmes de santé, etc. En fait, l'environnement « n'est » rien, sinon une façon de faire signifier les choses, en considérant certaines de leurs valeurs dont l'homogénéité donne son sens à l'emploi du terme.

3.1.2. L'environnement des environmentalistes ne se définit donc pas fondamentalement comme un ensemble d'objets, mais par le sens environnemental de ceux-ci. Un certain nombre d'objets appartenant à l'univers global sont rapportés au sujet humain par la relation d'environnement, et distingués par des pratiques, des interprétations, des valorisations qui leur donnent un sens spécifique. Ce sens est l'élément qui rend l'ensemble d'objets en question homogène, malgré sa très grande hétérogénéité de nature. Mais la valeur environnementale ne résulte, bien entendu, que d'un processus de valorisation parmi d'autres; et tous les processus de valori-

(1) Conseil International de la Langue Française — « Vocabulaire de l'environnement ».

sation ont le pouvoir de créer un sens. La valeur environnementale crée le sens environnemental uniquement par différenciation avec d'autres valeurs.

Ainsi, chaque année, dans un pays, on abat des centaines d'arbres et on en replante des centaines d'autres. On abat et on replante pour fabriquer des meubles ou des allumettes. On plante aussi dans les jardins publics et privés. Mais, qu'on plante ou qu'on abatte ces arbres, c'est de toute façon parce qu'ils ont une valeur. Seulement, elle n'est pas de même nature dans les deux cas. Il suffit de cette différence, indépendamment de l'éventuel conflit entre les deux valeurs (par exemple, lorsqu'on détruit partiellement une forêt pour faire passer une autoroute), pour engendrer deux sens différents, donc deux appellations : dans un cas, la valeur est dite « économique », dans l'autre, elle est dite « d'agrément » et encore : « écologique ». La valeur d'agrément et la valeur écologique, ensemble, constituent la valeur environnementale des arbres considérés. De façon générale, la valeur d'agrément, la valeur écologique, et sans doute quelques autres, engendrent le sens environnemental de l'espèce « arbre »; en d'autres termes, les arbres entrent tous ensemble, à cause de certaines valeurs, dans une catégorie conceptuelle particulière appelée « environnement ». Par l'habitude de langage qui fait que, presque toujours, on relie directement le mot et l'objet en omettant l'intermédiaire conceptuel, on dit que « les arbres » font partie de « l'environnement ». Mais cette expression n'aurait aucun sens si elle n'impliquait pas les processus de valorisation et de sens social qui viennent d'être exposés.

3 2. Les valeurs environnementales

Quelles sont donc les valeurs qui engendrent le sens environnemental ? La réponse à cette question relève de la recherche empirique, notamment parce que ces valeurs varient sans doute, et font donc varier le sens environnemental, d'un groupe social à l'autre. Pourtant, une valeur synthétique peut être retenue comme intermédiaire entre les valeurs partielles comme l'agrément, la sécurité, la commodité de circulation, la santé, etc., et la valeur environnementale globale. Cette valeur est la « qualité de la vie ».

Le contenu social de la valeur « qualité de la vie » n'est pas davantage connu que celui de la valeur environnementale. Et ce contenu est évidemment subjectif. De là à conclure que la notion n'a pas de sens, il n'y a qu'un pas que l'on franchit parfois facilement. Et l'on cherche alors, par référence à des données « objectives » de la biologie, de la médecine, de l'écologie, voire de l'économie, une définition « objective » (de préférence quantifiable, puisque la quantification est tenue pour une des garanties suprêmes de l'objectivité !), à laquelle le « scientifique » accèderait par la grâce spéciale de ses méthodes. Mais la biologie, la médecine, ne disent que ce qui arrive à l'organisme humain lorsqu'il est placé dans telle ou telle circonstance. Elles ne peuvent définir objectivement la santé comme valeur, mais seulement les conditions de réalisation d'une valeur-« santé » qui leur est

donnée par le corps social et qui habille de sens les objets sur lesquels ces disciplines travaillent. La seule définition objective d'une valeur est le contenu de fait de cette valeur, son sens social observable dans la société où existe cette valeur au moment où elle existe.

D'autres valeurs engendrent aussi le sens environnemental. Si l'on se préoccupe des effets de la pollution sur la santé, c'est qu'elle altère, non seulement l'agrément immédiat de la vie, mais aussi la durée de celle-ci, de façon moins visible, il faut le dire, et que seules des statistiques portant sur des périodes longues permettraient d'évaluer. Quoi qu'il en soit, la préoccupation est réelle. Elle ne coïncide pas avec l'idée de « qualité de la vie » puisque la durée de la vie est, au contraire, une notion quantitative. Pourtant, il serait excessif de les disjoindre.

Enfin, des préoccupations plus larges concernent l'existence même de l'espèce, notamment lorsque, en employant le terme « environnement », on songe à des ressources naturelles en voie de raréfaction.

Pour simplifier, et au risque de forcer un peu le sens, nous essaierons de regrouper sous l'appellation unique « qualité de la vie », l'ensemble des valeurs environnementales.

4. LA « QUALITÉ DE LA VIE », VALEUR ENVIRONNEMENTALE DÉTERMINANTE : UN ESSAI DE DÉFINITION

4.1. Une valeur extrinsèque

Dans l'expression « qualité de la vie », il y a « qualité » et « vie ». Le sens de « qualité », à n'en pas douter, est le même que, par exemple, dans « qualité d'un produit », « qualité d'un texte », « d'un spectacle », etc. La qualité, nous dit le *Robert*, est « ce qui rend une chose bonne, meilleure ». La vie nous est donnée, et cette vie, un certain nombre de choses la rendent « bonne », « meilleure », c'est-à-dire agréable, enrichissante, etc. Le « sens de la vie » est autre chose dont la qualité de la vie fait partie, qui peut en dépendre, mais qui peut en être indépendant. Une vie dure n'empêche pas l'homme de donner un sens à sa vie. C'est affaire de tempérament personnel, de valeurs collectives et de culture. Bref, il s'agit d'une autre problématique qui n'est pas totalement étrangère à celle de l'environnement, mais qui peut en être disjointe. Il serait très intéressant d'examiner en termes anthropologiques la relation entre le « sens de la vie » pour les occidentaux, et l'importance qu'ils attachent à la « qualité de la vie ». Mais notre propos est beaucoup plus modeste.

Dans « qualité de la vie », la particule « de » n'est pas indifférente. Si nous consultons à nouveau le *Robert*, nous voyons que, parmi les emplois de « de », celui-ci marque l'appartenance : la qualité de la vie est quelque chose qu'« a » la vie.

Tout ceci converge, avec l'emploi de l'expression même, vers une conclusion : la qualité de la vie n'est pas la vie elle-même, mais quelque chose qui s'ajoute à la vie. C'est le fait d'être « bien », en plus du fait d'être simplement « là ». Les valeurs qui composent la valeur « qualité de la vie » sont des valeurs extrinsèques par rapport à la valeur de la vie elle-même.

Lorsque nous aurons mieux défini le contenu de « vie », nous pourrons donc dire que la qualité de la vie est composée d'un ensemble de valeurs qui s'appliquent à des activités et à des moyens, indépendamment de la finalité propre de ceux-ci. Par exemple, se déplacer a un but qui est d'être, à un certain moment, ailleurs qu'au moment précédent. La qualité du déplacement est ce qui compose l'activité du déplacement, mais qui ne répond pas au but qui définit le fait de se déplacer. Exercer une activité rémunérée a un but qui est la rémunération (« gagner sa vie »). Les circonstances de l'activité seront de plus ou moins bonne qualité, et d'une certaine façon, les conditions de travail pourraient fort logiquement entrer dans la problématique de l'environnement. Valeur extrinsèque, la qualité de la vie concerne les circonstances et autres éléments extrinsèques qui caractérisent nos activités, et les moyens de celles-ci.

Il reste à mieux cerner ce que signifie « vie », non pas en soi, mais dans l'expression « qualité de la vie », pour savoir de quelles circonstances et de quelles activités, de quels moyens il s'agit.

4.2. La vie : moyens, activités, événements

Il ne s'agit aucunement ici de « définir la vie », mais seulement d'essayer de saisir à quoi l'on se réfère lorsque l'on emploie ce terme dans l'expression « qualité de la vie ». Le mot « vie » et les divers faits à propos desquels il permet de communiquer obéissent aux mêmes règles que les autres mots de la langue et que les autres éléments du monde réel. Le biologiste, le médecin, le philosophe, le moraliste définissent le terme, c'est-à-dire le mettent en rapport avec d'autres termes, de façon à pouvoir émettre des discours, et éventuellement entreprendre des actions concernant telle partie des faits réels (qualifiés de « biologiques », « sociaux », « humains », etc.) qui les préoccupent. Le socio-économiste aura certes intérêt à connaître ces définitions et pourra éventuellement s'en inspirer. Mais aucune force, aucune prétendue « objectivité » ne les lui imposent. Dans la mesure où la socio-économie a pour but de permettre des discours et des actions à propos des phénomènes dont il est question lorsque l'on parle de « qualité de la vie », le mot « vie » doit être examiné du point de vue propre au socio-économiste, même si ce point de vue n'a encore fait l'objet d'aucune définition consensuelle entre les chercheurs.

C'est donc en priorité vers ce vaste système social de sens que constitue la langue que le socio-économiste se tournera, et non vers la prétendue objectivité des disciplines dites scientifiques.

4.2.1. Le dictionnaire *Robert* énonce sept sens du mot « vie », parmi lesquels cinq nous intéressent. Ces sens ne sont pas disjoints, mais se

complètent les uns les autres, de sorte que nous pouvons tirer de la combinaison des emplois du mot « vie » dans la langue, une structure conceptuelle utile pour notre définition (cf. schéma 4).

Le premier de ces sens (case *a* du schéma) est en quelque sorte le sens souche sur lequel les autres vont se greffer :

a) « Fait de vivre; propriété essentielle des êtres organisés qui évoluent de la naissance à la mort en remplissant des fonctions qui leur sont communes ».

Il s'agit du fait que nous avons appelé « être là », défini principalement par l'opposition entre naissance et mort, ainsi que par les notions biologiques de fonction et d'organisme. Ce fait est de nature quantitative et il se précise par :

b) « Espace de temps compris entre la naissance et la mort d'un individu; par extension : temps qui reste à vivre à un individu ».

Ce sens entre dans des expressions comme « durée de la vie », « espérance de vie ». Il ne peut être étranger à « qualité de la vie », puisque celle-ci ne peut concerner évidemment que des êtres vivants, et qu'une des premières qualités que l'on accorde à la vie, dans notre culture en tout cas, est de durer ! Mais la qualité de la vie concerne surtout ce qui se passe pour l'individu, dans le temps que dure sa vie, c'est-à-dire le sens :

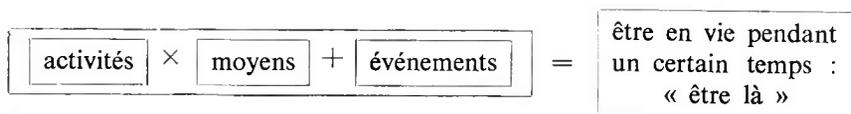
c) c') « Ensemble des activités et des événements qui remplissent pour chaque être ces espaces de temps ».

Ce sens entre plus particulièrement dans « mode de vie », « genre de vie ». C'est manifestement à lui que se réfère l'expression « qualité de la vie ». Mais en outre, il faut tenir compte de :

d) « Moyens matériels (nourriture, argent) d'assurer la subsistance d'un être vivant ».

Ce sens entre dans « niveau de vie » et il ne peut être considéré comme étranger au sens qui nous occupe.

Ces quatre premiers sens sont donc interdépendants. C'est en effet parce que les activités et événements qui constituent la vie (sens *c* et *c'*) combinent des moyens matériels de vie (sens *d*) que les êtres vivent (sens *a*) pendant une certaine durée de temps (sens *b*), et cette formule peut être énoncée en suivant un ordre à peu près quelconque des termes sans changer sa structure et son sens général. Nous la représentons sur le schéma 4 par :



L'ensemble de ce processus de faits réels est conceptualisé (graphisme { } →) sous l'appellation « vie ».

Il concerne la totalité des événements, activités et moyens qui composent le fait de vivre. Mais la qualité de la vie au sens qui nous occupe y contribue. Par ailleurs, la qualité de la vie de chacun de nous (et même le « sens » que chacun donne à sa vie propre) dépend de notre participation à une qualité collective. Réciproquement, c'est bien au souci de permettre à chacun de donner plus de sens à sa vie, que tient la problématique du fait collectif appelé « qualité de la vie ».

Ce que nous retiendrons donc, c'est la structure conceptuelle générale représentée par le schéma, car c'est le modèle conceptuel selon lequel se forme la notion de « qualité de la vie », à quelque niveau (individuel ou collectif) qu'on la considère. Ce schéma se résume par :

— La formation d'un concept de « vie » selon le processus indiqué ci-dessus (I } } → []) qui définit le fait d'être « là » comme le résultat d'un certain nombre d'activités consistant à combiner des moyens (signe × dans le schéma), en présence d'un certain nombre d'événements (signe +).

— L'application, au fait de vivre, d'un certain nombre de jugements, c'est-à-dire la combinaison (signe ×) de l'ensemble « activités × moyens + événements » avec un certain nombre de critères, soit le processus II du schéma (le trait qui relie la case « vie » du processus I au mot « vie » dans le processus II indique qu'il s'agit bien du même concept, de même que le trait qui relie l'ensemble (c) × (d) + (c') du processus I à la case correspondante dans le processus II).

4.3. Etre « là » et être « bien » : la relation vie-environnement

4.3.1. La qualité de la vie ne concerne pas la totalité des activités, moyens et événements qui constituent le fait de « vivre la vie ». Comme le biologiste ou le moraliste, le socio-économiste qui définit l'environnement délimite une *région* du sens du mot « vie », c'est-à-dire découpe dans la partie du monde réel correspondant culturellement à ce mot et au concept qui lui est associé, une région qui lui est propre.

Ceci correspond au sens suivant de « vie » indiqué par le dictionnaire *Robert* : « [...] (suivi d'une épithète, d'un complément) part de l'activité humaine, type d'activité qui s'exerce dans certaines conditions, certains domaines; [...] vie sociale, en société; [...] vie pratique, matérielle, quotidienne ».

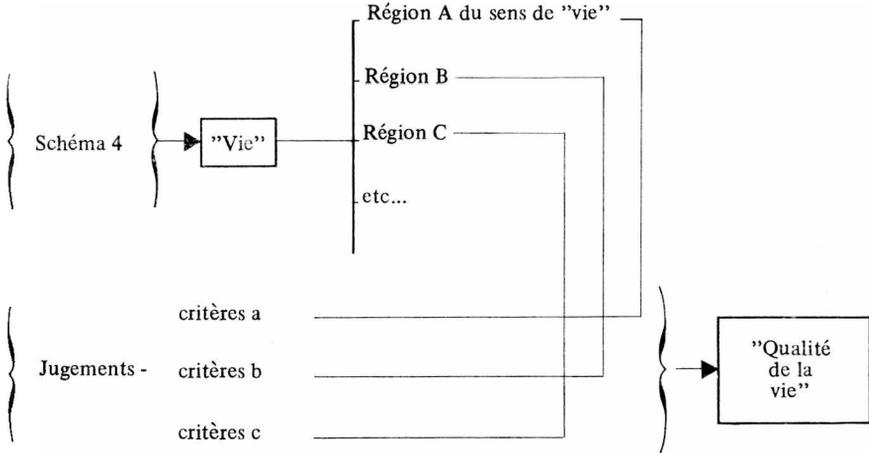
4.3.2. En effet, par l'emploi du terme « qualité de la vie », on se réfère à un nombre d'aspects relativement limité et relativement précis de la partie « activités × moyens + événements » du schéma 4. Le sens général de « vie » étant donné par le mécanisme décrit par ce schéma, ce sens se régionalise et des jugements interviennent, relatifs à chacun de ces sens régionaux, selon la démarche conceptuelle du schéma ci-contre.

Il n'y a donc pas de belle formule simple et puissante pour définir en peu de mots bien sentis la « qualité de la vie ». On ne peut la définir avec

sérieux que par une série assez longue d'activités, de moyens, d'événements, et par les valeurs auxquelles ceux-ci sont confrontés : c'est ce que nous essaierons de faire ici (schéma 5) en suivant la structure du schéma 4.

a) En rapport avec la vie biologique des individus :

— Les activités sont principalement la respiration, l'alimentation, les réactions du corps à certains événements solides, gazeux, au bruit, etc. La plupart de ces activités sont inconscientes; ce sont des activités de l'organisme et non de l'homme considéré dans sa totalité physique et psychique.



— Les « moyens » sont l'air, l'eau, les aliments...

— Les « événements » sont, bien entendu, ce qui arrive à ces divers éléments et les met en rapport avec l'organisme humain. Par exemple, l'émission de certains corps, indépendamment de toute qualification de toxicité.

— La valeur de référence est la santé, dont nous avons vu qu'elle est non seulement un élément de la qualité de la vie, mais encore une condition de la vie tout court (sens a). Nous ne saurions trop insister sur ce point; jamais aucune fumée ou radiation atomique n'affectera « la santé ». Ce qui est affecté, c'est l'organisme (action des événements sur les moyens des activités) et c'est un jugement porté sur cette action qui fait qu'elle devient, conceptuellement, « pollution ».

b) En rapport avec la vie biologique de l'espèce humaine :

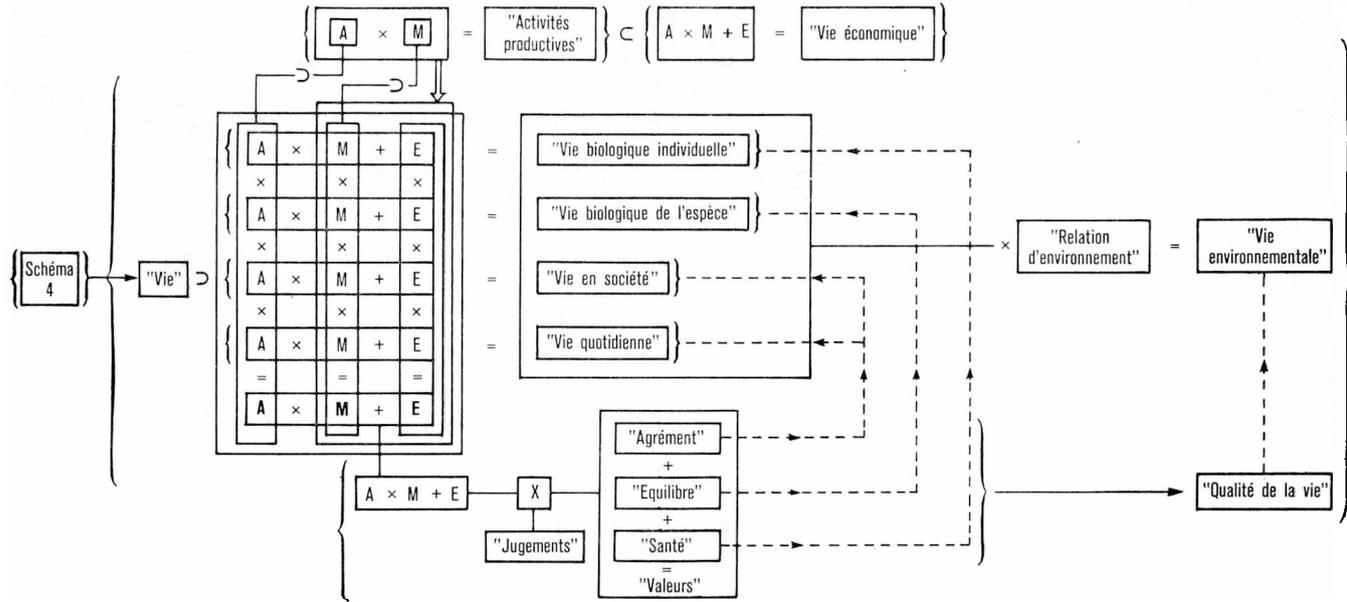
— Les activités sont celles qui ont un effet sur le milieu naturel, considéré comme système autonome, et généralement appelé système écologique.

— Les « moyens » sont l'ensemble des objets naturels (flore, faune, air, eau...) qui composent ce système.

— Les événements sont ce qui se produit à l'intérieur de ce système, en partie sous l'effet direct et indirect des activités.

SHÉMA 5

Genèse de la notion de " qualité de la vie "



Légende

$a \subset b$ } a fait partie de b
 $b \supset a$ }

\Rightarrow agit sur

\dashrightarrow relatif à

A = activités

M = moyens

E = événements

Autres signes : cf. schéma précédent

— La valeur de référence est une idée de survie et d'équilibre de l'espèce; mais, plus immédiatement, il est assez commun de se référer à une notion d'équilibre écologique, qui concerne autant les événements survenant à l'intérieur du système écologique, que ceux qui relient ce système à l'écologie humaine. On peut aussi concevoir un système écologique global, où l'espèce humaine sera traitée comme une espèce parmi d'autres.

c) En rapport avec la vie sociale :

L'emploi du terme « qualité de la vie » concerne la qualité des rapports humains. Chacun de nous entre en relation avec un « environnement social », où il se sent plus ou moins heureux, et à l'épanouissement duquel il contribue plus ou moins. Mais cet environnement fait-il partie de l'environnement « environnemental » ? Il semble plutôt qu'employé sans qualificatif (c'est-à-dire en sous-entendant le qualificatif « environnemental »), le mot environnement ne concerne que des *objets*, et non des personnes. En tout cas, c'est à ce cadre que nous nous limiterons ici.

d) En rapport avec la vie quotidienne :

Ce point de vue est très proche du précédent. Mais il est peu étudié en soi, bien que son importance ne soit pas niée. Il n'y a pas de « modèle de la vie quotidienne » et cette lacune a peut-être des raisons sur lesquelles il serait trop long de revenir.

Énumérer les « moyens » de la vie quotidienne est une lourde tâche que nous n'essaierons même pas d'esquisser. Par contre, on peut suggérer six types d'activités, qui correspondent notamment à des lieux assez précis et souvent à des moments bien déterminés :

— L'habitat, ou plus exactement, l'habiter, qui fait l'objet d'études importantes;

— Les déplacements;

— L'approvisionnement;

— Le travail;

— Le loisir.

Les valeurs de référence sont plus difficiles à saisir. On retiendra notamment :

— La sécurité, qui concerne en particulier les déplacements;

— Une valeur générale d'agrément, relative aux diverses circonstances dans lesquelles se déroulent les activités citées plus haut, et qui comprend notamment le *confort*, indépendamment du résultat principal visé par l'activité. Cette valeur générale d'agrément concerne d'ailleurs aussi les « moyens » des activités. Par exemple, elle concerne le *cadre visuel* dans lequel se déroule la vie de chaque jour, que ce soit sur le lieu d'habitat, du travail, etc. La plus ou moins grande *commodité* des activités contribue également à leur qualité. De même, le *bruit* fait partie des circonstances dans lesquelles elles se déroulent.

e) En rapport avec les activités de production et de consommation :

Le point de vue de l'individu, dans le cadre de ces activités, a été déjà pris en compte à propos de la vie quotidienne. Par ailleurs, la vie économique comporte des aspects propres qui font qu'elle peut avoir une certaine « qualité ». C'est notamment le cas des relations entre entreprises qui sont d'autant meilleures que les échéances sont respectées, que les produits et les services rendus sont de qualité, etc. Mais le sujet d'environnement n'est plus, ici, le sujet humain. S'il est possible de parler de l'environnement commercial et économique de l'entreprise (par application de la relation d'environnement), il n'est par contre pas souhaitable d'étendre à ces problèmes ce que l'on appelle l'environnement. C'est pourquoi, sur le schéma 5, nous avons isolé en haut, dans un processus { }, la structure « activités × moyens + événements » qui définit la vie économique. Au sens le plus large, ces événements sont tous ceux qui font l'objet de l'analyse économique, par exemple l'inflation, le chômage, les relations économiques internationales, etc. et il est manifeste que l'expression « qualité de la vie » ne les concerne pas directement.

Par contre, ces activités et ces mises en œuvre de moyens, considérées indépendamment des événements économiques qui viennent d'être évoqués, constituent les activités productives qui ont un grand impact sur les moyens et activités concernés par l'expression « qualité de la vie ». C'est pourquoi nous les isolons en haut à gauche sur le schéma, à la fois de la « vie économique » dont elles font partie (signe *c*) et des secteurs de la vie (biologique, sociale, quotidienne), qu'elles influencent, mais dont elles se distinguent en ce qu'elles échappent au jugement « qualité de la vie ».

Les trois influences principales des activités productives sur la qualité des activités, moyens et événements soumis à l'appréciation « qualité de la vie » sont bien connues :

— la « pollution » regroupe deux ordres de faits :

- au niveau des activités productives, l'émission de sous-produits solides, gazeux, liquides,
- l'influence de ces émissions sur les moyens des activités biologiques, sociales, quotidiennes;

— la consommation d'espace et de ressources naturelles, comme prélevement sur les moyens de la vie biologique et quotidienne, au profit des activités productives;

— les activités productives ont pour résultat la mise à la disposition du public des biens et services dont il fait usage au cours de la vie quotidienne et qui jouent un rôle dans la vie biologique et dans la vie en société.

D'habitude, lorsqu'on parle d'environnement, on tend à ne considérer que ces relations entre activités productives et les diverses activités, moyens et événements soumis à l'appréciation « qualité de la vie ». Il en résulte, premièrement, d'importantes lacunes et approximations en ce qui concerne les activités, moyens et événements concernés, deuxièmement, une forte

tendance à avoir une vue exclusivement « économique » des problèmes d'environnement, ceci expliquant d'ailleurs cela.

f) Les différents secteurs que nous avons retenus (vie biologique de l'individu et de l'espèce, vie en société, etc.) interfèrent entre eux, notamment selon les trois modalités suivantes :

— Les moyens peuvent être communs à plusieurs secteurs. Notamment, les ressources naturelles sont des moyens communs aux activités productives et aux activités formant la vie quotidienne. Pour certaines de ces ressources, notamment l'espace, la concurrence est très vive. La problématique de l'environnement peut être largement définie comme l'alternative entre une affectation directe des ressources aux activités de la vie quotidienne, et leur affectation indirecte, par le biais des activités productives.

— Les événements sont également communs. Par exemple, la pollution concerne à la fois la santé des individus et l'équilibre écologique.

— Une seule activité peut être envisagée de plusieurs points de vue. C'est le cas, notamment, de la consommation.

Par contre, ce qui caractérise chaque secteur de façon univoque, c'est la valeur, ou l'ensemble de valeurs, auxquelles sont rapportés les activités, moyens et événements. Ainsi que nous l'avons noté, c'est donc une erreur qu'essayer de définir l'environnement, d'emblée, comme un ensemble d'objets et de faits réels. Il faut d'abord saisir une structure de valeurs qui permette de juger ces objets et ces faits du point de vue de la qualité de la vie.

5. LA RELATION ENTRE « QUALITÉ DE LA VIE » ET « ENVIRONNEMENT »

5.1. Application de la relation d'environnement

Nous avons vu plus haut que le terme « environnement » est employé de façon très générale pour désigner un ensemble quelconque d'objets avec lesquels un sujet entretient des relations homogènes. La signification de ces objets et de ces relations par rapport à certaines valeurs est le critère d'homogénéité qui fait que ces objets constituent « l'environnement » du sujet considéré. Tout environnement se définit donc par la combinaison de la relation abstraite sRo et d'au moins une valeur ou signification. L'emploi du mot « environnement » témoigne alors de l'applicabilité de la relation d'environnement; l'épithète qui suit indique la valeur, la signification des objets considérés, c'est-à-dire finalement, la raison pour laquelle on s'intéresse à eux, ou encore, le système de sens auquel ils appartiennent. Lorsque le mot « environnement » est employé sans épithète, c'est que la valeur dont il s'agit, sous-entendue dans l'expression, est une valeur « environnementale », telle que la qualité de la vie. Dans ce cas,

le mot « environnement » signifie donc *à la fois* la relation d'environnement et la valeur « qualité de la vie ». Force est bien, dans ces conditions, de tirer du mot « environnement » l'épithète qui le qualifie. En disant que la valeur qualité de la vie est une valeur environnementale, on ne commet donc pas l'absurdité de définir l'environnement par ... l'environnement. Simplement, on forme un qualificatif utile pour désigner tout ce qui est relatif à ce qu'il est convenu d'appeler « environnement » tout court.

5.2. Les relations d'environnement concrètes, ou « relations environnementales »

5.2.1. Employé sans qualificatif, le terme environnement désigne donc, *concrètement*, les divers objets avec lesquels le sujet humain entretient des relations intéressant ce qu'il est convenu d'appeler la qualité de la vie, telle que nous l'avons définie plus haut. On pourra appeler « relations environnementales » ces relations, de façon à réserver « relation d'environnement » à la structure conceptuelle explicitée à la section 2. Une « relation environnementale » est une relation d'environnement dont le terme *s* désigne le sujet humain, et dont le terme *o* désigne un objet intéressant la qualité de la vie.

Mais nous avons également défini le terme « vie » dans « qualité de la vie » comme un ensemble d'activités combinant des moyens dans un certain cadre d'événements, avec pour résultat de faire vivre le sujet humain.

Il est évident que les activités qui définissent la vie correspondent au terme *r* de la relation d'environnement, et que les moyens qu'elles combinent correspondent au terme *o*. Les événements, quant à eux, correspondent aussi à des termes *r*. Ces correspondances permettent d'esquisser une typologie.

5.2.2. En allant au plus simple, on cherchera d'abord à définir quelques grandes relations environnementales.

— La première est constituée par *l'usage* de divers moyens au cours des activités qui intéressent la qualité de la vie et d'autres valeurs environnementales éventuelles. Notamment :

- les ressources naturelles;
- l'espace;
- certains biens produits par l'homme.

Ces biens jouent un rôle dans la réalisation du but même de l'activité (par exemple, se déplacer en autobus, en voiture particulière, etc.). Mais ils entrent dans l'environnement au titre des satisfactions que leur usage procure indépendamment de ce but.

— La relation que l'on peut appeler de *rejet* : tout sujet exerçant une activité rejette des sous-produits qui sont des *o* de la relation d'environnement, lesquels vont affecter d'autres « *S* » d'autres relations d'environnement.

ment. En première approche, on retiendra évidemment la pollution, le bruit, les déchets, les odeurs. Ces relations seront ensuite décomposées en une série de relations élémentaires, les unes d'ordre matériel, les autres d'ordre psychique.

— L'usage de certains biens durables mérite, croyons-nous, d'être considéré séparément à cause de leur importance. L'usage d'une ressource comme l'air la détruit. L'usage d'un espace naturel et, plus généralement, de tout bien durable mis collectivement à la disposition du public est d'un autre ordre. Il consiste à *accéder* à ces biens. Nous croyons donc nécessaire de distinguer une relation *d'accès* de la relation d'usage.

— Enfin, une quatrième relation est typiquement environnementale. Nous proposons de l'appeler relation de *voisinage*. Sont en relation de voisinage avec un sujet, notamment, tous les objets qui composent son environnement géographique, et avec lesquels ce sujet peut être conduit à entretenir toutes sortes de relations qui ne sont pas spécialement d'usage, de rejet ou d'accès. D'une certaine façon, la relation de voisinage pourrait, à elle seule, définir l'environnement comme un ensemble d'objets représentant un *potentiel d'actions réciproques*.

Mais en outre, la relation de voisinage consiste dans toutes les relations qui, justement, ne comportent pas d'action réciproque. Elle comprend notamment toutes les relations visuelles avec l'espace environnant. Elle est donc très importante car elle constitue une *notion complémentaire de la notion d'activité*. Elle complète l'activité pour constituer avec elle la « présence », le fait d'être « là », en quoi consiste la vie.

5.3. Définition (s) et typologie de l'environnement

5.3.1. Définitions

Nous avons ainsi trois définitions (*voir* tableau II).

a) Tout environnement se définit, en premier lieu (*cf.* section 2) :

1° par une idée de relation;

2° par un sujet auquel il est rapporté;

3° par une certaine signification, donc une certaine valeur, des objets constituant le référent. Un qualificatif, exprimé ou non, précise la nature de cette signification.

b) L'environnement, au sens qui nous occupe, peut alors être défini de façon théorique comme l'application du concept général « a) » au cas où le sujet considéré est l'« homme », et où la valeur des objets consiste dans leur contribution à ce qu'il est convenu d'appeler la qualité de la vie.

c) La définition « b) », après examen, donne lieu à une définition nominale, selon laquelle l'environnement est *l'ensemble des objets qui procurent, du point de vue de ce qu'il est convenu d'appeler la qualité de la vie, des avantages ou des inconvénients indépendants de leur finalité propre, par l'usage*

que le sujet humain en fait, dans la mesure où il y accède, voisine avec eux, ou les affecte par certains résidus de ses activités.

La particularité de cette définition par rapport à celles qui ont déjà été proposées par divers chercheurs est qu'elle ne constitue pas un point de départ formé *in abstracto*, mais le résultat d'une méthode consistant à appliquer le mécanisme général de la formation du sens d'un terme.

Nous ne saurions donc trop insister, une fois encore, sur le fait que nous ne prétendons aucunement, contrairement à l'habitude, proposer une définition de ce que l'environnement « est ». La définition ci-dessus a surtout *valeur d'exemple* du genre de résultat auquel conduit une analyse que nous avons essayé de conduire en termes rigoureux, selon la seule méthode qui nous paraît acceptable, à savoir l'application d'une théorie du sens. Mais nous avons essayé pourtant de nous rapprocher de ce qui nous paraît, intuitivement, constituer le « sens commun » du terme. Définir un terme, c'est en effet avant tout : *décrire* (ou, dans certains cas, prescrire) une *pratique langagière*. Nous avons donc essayé de remplir, avec un concret emprunté au sens « environnemental » commun, la structure syntaxique qui nous paraît régir l'emploi général du terme au niveau de ce système social de sens commun qu'est l'association de la langue et de la culture française actuelles.

La définition ci-dessus joint donc, à l'intention de montrer le fonctionnement d'une méthode, celle de proposer une hypothèse empirique sur la pratique langagière et le système effectif de valeurs qui engendrent actuellement le sens « environnemental » du mot environnement.

5.3.2. Typologie

a) La définition nominale « 5.3.1. c) » constitue une amorce de typologie. Cela n'a rien de surprenant : définir nominalement un objet, c'est en désigner les parties, l'aspect, les caractéristiques concrètes. Une typologie ne fait donc que détailler une définition nominale et une définition nominale consiste souvent à énumérer deux ou trois grandes classes de la typologie, ou deux ou trois caractéristiques principales (c'est-à-dire les traits d'appartenance à autant de classes) du type considéré.

Une typologie est un modèle constitué par un ensemble de classes de caractéristiques. Par exemple, les hommes peuvent être classés selon l'âge, le sexe, la religion, etc. Certaines de ces classes seront retenues comme arbitrairement plus importantes (par exemple : la race, pour les racistes), ou comme ayant un plus grand pouvoir discriminant (la race, comme donnée observable, si toutefois elle est effectivement définissable comme telle). Un type se trouve à l'intersection de plusieurs classes. Une typologie consiste soit dans l'énoncé des types, soit dans celui des classes (¹).

(1) Mis à part la représentation graphique, le fait d'énoncer une typologie rend linéaire la structure des classes, et transforme donc la typologie en nomenclature. Inversement, une nomenclature consiste donc dans une représentation linéaire d'une typologie parmi toutes celles qui sont possibles pour une typologie donnée.

TABLEAU II

Les trois niveaux de la définition de l'environnement

<p>I. DÉFINITION DANS LA LANGUE :</p> <p>(1) Concept syntaxique : relation d'environnement sRo.</p> <p>(2) Notion de sens : appartenance respective de s, R, o, à un système social de sens.</p> <p><i>Environnement = tout ensemble d'objets o en relation R avec un sujet s.</i></p>	
<p>II. DÉFINITION « ENVIRONNEMENTALE » THÉORIQUE :</p> <p>sRo + sens environnemental (cas où s = sujet humain, R et o concernant la qualité de la vie),</p> <p>→ relations environnementales SrO; quatre types : SS, SO, OS, OO.</p> <p><i>Environnement = système social de sens défini par les relations environnementales SrO (conjugaison de la relation d'environnement sRo et de la notion de sens environnemental).</i></p>	
<p>III. DÉFINITION « ENVIRONNEMENTALE » EMPIRIQUE :</p> <p>(1) Contenu concret du système social de sens : valeurs sociales, pratiques réelles, perceptions, discours.</p> <p>→ (2) Typologie des relations environnementales r.</p> <p>→ (3) Typologie des sujets S (groupes sociaux) et des objets O.</p> <p><i>Environnement (sous entendu : du sujet humain en général ou de tel groupe considéré) = ensemble des O appartenant au système social de sens observé.</i></p>	

b) Désignons par SrO ce que nous avons appelé la relation environnementale (ou relation concrète) par différence avec la « relation d'environnement » sRo (relation abstraite). La considération de la qualité de la vie rapporte les objets au sujet humain. Mais celui-ci peut occuper indifféremment la position S ou la position O . Lorsqu'il affecte l'environnement, c'est un S . Lorsque l'environnement l'affecte, c'est un O .

On a donc, en désignant par S le sujet humain, et par O les objets, quatre catégories de relations, selon que S et O sont sujet ou objet dans la relation environnementale :

$\begin{matrix} r \\ S \end{matrix}$	$\begin{matrix} O \\ \backslash \\ S \end{matrix}$	S	O
S		SS	SO
O		OS	OO

- SS : relations sociales entre les sujets d'environnement (discours, valeurs, etc.)
- SO : action de l'homme sur l'environnement;
- OS : action de l'environnement sur l'homme;
- OO : relations entre objets environnementaux tant physico-sociaux ⁽¹⁾ que naturels (écologie).

(1) Le terme « environnement physico-social » est employé notamment par J. S. BAIN pour désigner les objets environnementaux produits par l'homme.

c) Mais le sujet humain peut jouer deux rôles :

- il peut être un agent physique;
- il procède à des jugements, liés aux échanges par lesquels la société en général ou tel groupe social considéré *produit* le sens environnemental.

Pour éviter les équivoques des termes « objectif » et « subjectif », nous dirons;

— dans le premier cas, qu'il est un pôle *objectal* S_o , c'est-à-dire qu'il s'assimile à un objet O ;

— dans le deuxième cas, qu'il est un pôle *subjectal* S_s , c'est-à-dire qu'il prend toute sa valeur de sujet producteur de sens. (Les raisons de cette terminologie apparaîtront mieux plus loin).

Une pollution, par exemple, n'est pas une simple « action de l'environnement sur l'homme ». Elle se décompose en :

- une relation OO : une usine U émet un gaz G ;
- une relation OS_o : le gaz G agit sur l'organisme S_o des sujets considérés;
- une relation $S_s(OS_o)$: le sujet réagit psychiquement à OS_o ;
- un ensemble de relations $S_s S_s$ qui engendre $S_s(OS_o)$, dont OO est l'objet.

De même, une action sur l'environnement se décompose en :

- $S_o O$: action de l'homme comme agent physique;
- OO : conséquences au niveau des objets physiques;
- OS_o : conséquence de OO sur S_o ;
- $S_s(OS_o) \rightarrow S_s(S_o O)$: jugement sur OS_o , donc sur $S_o O$;
- $S_s S_s \rightarrow S_s(OS_o)$: valeur sociale des actions $S_o O$, et prise par O d'un sens environnemental.

d) La typologie de l'environnement proprement dite se situe au niveau des objets O et elle consiste à les classer selon la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux et selon leurs relations au sujet humain considéré comme agent physique.

Or nous avons déjà repéré quatre types de relations $S_o O$: le voisinage, l'accès, le prélèvement, le rejet.

Nous avons également noté les aspects de la « vie » qui font que les moyens des activités (qui sont des O) sont jugés d'un point de vue OS_o :

- action sur l'organisme humain;
- action sur l'espèce;
- effets concernant la vie en société;
- effets sur la vie quotidienne.

En croisant ces deux séries de OS_o et $S_o O$, nous avons une esquisse typologique de O et de OO , d'où nous excluons la vie en société, pour alléger l'exposé.

TABLEAU III

Typologie de quelques relations environnementales
et objets environnementaux principaux

OS ₀	S ₀ 0			
	Voisinage	Accès	Prélèvement	Rejet
Action sur la vie biologique de l'individu	Objets bruyants, bruit	} Accès à certaines ressources naturelles	} Ressources naturelles	} Éléments polluants
Action sur la vie biologique de l'espèce				
Objets intéressant la vie quotidienne	} ce qui se voit ce qui s'entend ce qui se respire	accès aux lieux d'habitation	} Espace	} Dépôts d'ordures
- habitat		espace de circulation		
- déplacements		accès aux lieux d'approvisionnement		
- approvisionnements		accès aux lieux de loisir		
- loisirs		accès aux lieux de travail		
- travail				

6. CONCLUSION :

L'ENVIRONNEMENT COMME SYSTÈME SOCIAL DE SENS

Nous pouvons maintenant, à partir de la définition d'un système social de sens donnée au paragraphe 1.4, agencer les diverses hypothèses ci-dessus, de façon à élaborer la structure d'un modèle montrant la genèse du sens du mot « environnement » et du concept ainsi nommé.

On peut définir un système social de sens moins rigoureusement que nous ne l'avons fait plus haut, comme l'association d'un système de communication, d'un système de valorisation et d'un système de relations organiques.

unités productives, instaurent une *production généralisée* ⁽¹⁾ dont les produits sont, par exemple, les connaissances de l'individu, sa santé, mais aussi, collectivement, la culture, le sens, tel que nous l'avons défini plus haut, etc. Parmi ces produits, nous faisons entrer le travail, défini non point comme l'activité même de travailler, mais comme un bien abstrait qui en résulte et qui est transféré aux unités productives. Outre cette ressource, celles-ci prélèvent sur les objets naturels et l'espace, elles y déversent leurs effluents, ainsi que sur les objets constituant l'environnement physico-social.

Mais ce schéma n'est pas particulièrement « environnemental »; il fusionne l'environnement *et d'autres systèmes*, notamment, le système de la production de biens, le système de la production de valeurs, celui des relations sociales, etc. Il s'agit en fait d'un schéma d'ordre socio-économique auquel il ne manque que quelques éléments, notamment la monnaie, pour devenir un schéma socio-économique général.

Il faut donc en extraire les relations S_oO , OO et OS_o , ainsi que celles dont S_s est le pôle, c'est-à-dire isoler le système environnemental de ce que nous appellerons ses *co-systèmes*, ou systèmes associés, que nous définirons comme « les éléments et relations d'une autre nature qu'environnementale, c'est-à-dire ayant ou constituant un autre « sens », qui entretiennent des relations avec le système environnemental, et partagent avec lui certains éléments communs (par exemple, les objets de l'environnement physico-social) ».

Un de ces co-systèmes est le *système économique*, c'est-à-dire l'ensemble des relations organiques et de sens, conceptualisé sous l'appellation « économie » : on reconnaît évidemment là une nouvelle utilisation de la notion de système social de sens.

6.2. L'association entre relations organiques, relations sociales et mécanismes du sens.

Le système social de sens (schéma 7) ⁽²⁾ combine tous les mécanismes décrits ci-dessus, c'est-à-dire ceux du sens (sections 1 et 2), de valorisation (section 3) et de relations organiques (sections 4, 5 et paragraphe 6.1.).

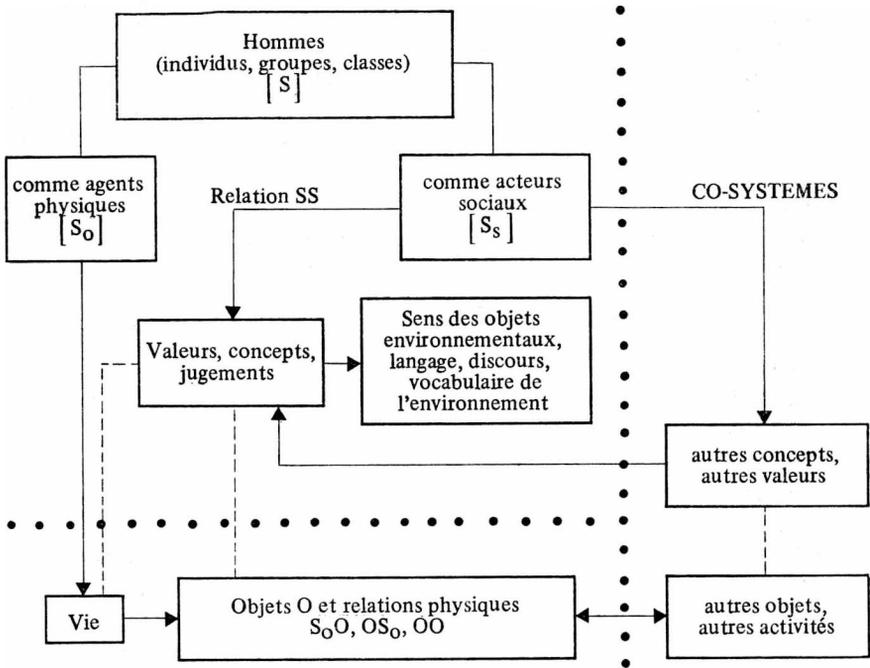
Partons de l'ensemble $[S]$ des sujets S de la relation d'environnement, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, du sujet humain. Nous avons souligné que celui-ci peut être envisagé sous son aspect individuel ou de groupe, ou encore, de classe sociale, selon les critères de définition employés. Le sujet humain, rappelons-le, se subdivise pour nous en un pôle S_s de relations objectales et un pôle S_o de relations subjectales.

(1) On notera au passage que cette notion permet de reconsidérer de façon nouvelle les phénomènes habituellement conçus sous l'appellation « consommation ». Cf. J. F. BERNARD-BECHARIES, *Au-delà de la consommation* (à paraître).

(2) Le schéma 8 est un développement du schéma 7.

SCHÉMA 7

L'environnement comme système social de sens (schéma simplifié)



Ce sont les sujets « objectaux » d'une part, qui mettent en œuvre divers moyens dont les ressources naturelles, l'espace, etc. avec lesquels ils entretiennent certaines relations (*cf.* schéma développé) dans le cadre de leur vie quotidienne et biologique (paragraphe 4.2.). Dans ce même cadre, ils utilisent d'autres objets et ils ont d'autres activités que celles qui vont prendre un sens environnemental. Par exemple, ils ont une activité de production économique, c'est-à-dire qu'ils produisent ce que les économistes appellent des « utilités ». Mais cette notion, si elle est manifestement liée à la problématique environnementale, est fournie par un autre système conceptuel et de valeurs, et comporte des solidarités organiques relevant du co-système « économie ». Toute la moitié inférieure des schémas 7 et 8 correspond donc au schéma 6 des relations organiques, agencé en tenant compte de la notion de « vie » telle qu'elle a été définie plus haut (section 4), et en isolant le système environnemental de ses co-systèmes.

En outre, les objets entretiennent entre eux des relations *OO*. D'autre part, les sujets « subjectaux », dans le courant de leurs relations sociales *SS*, *associent* à ces éléments matériels des jugements, des concepts, des valeurs, notamment selon les mécanismes du sens décrits à la section 1. Ils *produisent* également les co-systèmes conceptuels et de valeurs définis à l'instant, et ces co-systèmes conditionnent largement, comme on l'a

montré (section 4), la formation des valeurs que nous avons appelées « environnementales ». Enfin, nous avons montré comment, de ce « sens environnemental », résulte la formation du sens du mot environnement, comme véhicule social de concepts et médiateur de discussions sur les objets environnementaux. (Nous ne représentons pas sur le schéma 6 le détail de cette genèse décrite à la section 1). Mais il est évident que le mécanisme est le même pour tous les mots du vocabulaire de l'environnement.

On voit donc qu'on a bien un système combinant la production, l'association, la relation physique, la relation sociale; on voit que c'est un système « social », puisque, d'abord, il met en rapport des hommes, et surtout, il met en rapport leurs relations mêmes. On voit enfin que ce système social est aussi un système de sens, puisque les éléments matériels qu'il organise émergent au niveau du sens commun, prennent un « sens » par les processus de conceptualisation et de valorisation exposés à la section 1.

6.3. Voies pour la recherche

6.3.1. Une première question se pose : en quoi les mécanismes qui viennent d'être décrits relèvent-ils de la recherche socio-économique?

Nous répondrons, tout d'abord, que s'ils en relèvent, c'est parce que, largement, *ils la fondent*. L'environnement est un « cas » de socio-économie. Et de fait, nous avons au passage posé quelques voies :

- vers un schéma socio-économique général;
- vers une méthode conceptuelle valable pour l'objet « socio-économie » comme pour l'objet « environnement ».

Deuxièmement, nous avons proposé une définition « environnementale » de l'environnement, c'est-à-dire la base d'un langage propre, dont le schéma 7 montre la genèse.

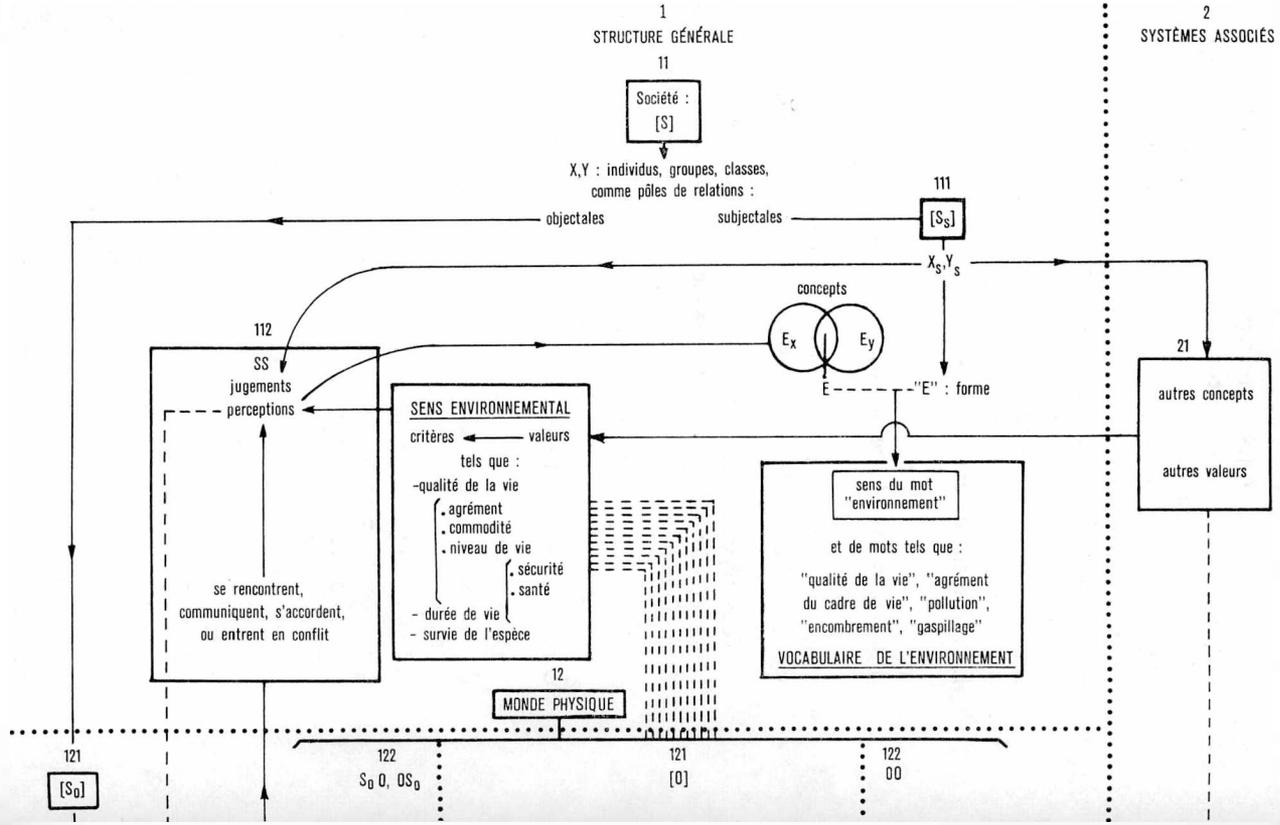
Enfin, nous avons proposé une méthode de conceptualisation (section 1), qui s'applique aussi bien au langage *d'une discipline scientifique* qu'au sens commun, et ceci est évidemment capital. Pas davantage que le sens commun, une discipline scientifique ne pourra dire ce que l'environnement « est » : elle le construira comme concept scientifique, selon les règles propres du discours scientifique, mais également selon les règles communes du sens, c'est-à-dire qu'elle ne fera jamais que faire signifier, selon ses modes particuliers, les objets que le sens commun nomme « environnement ».

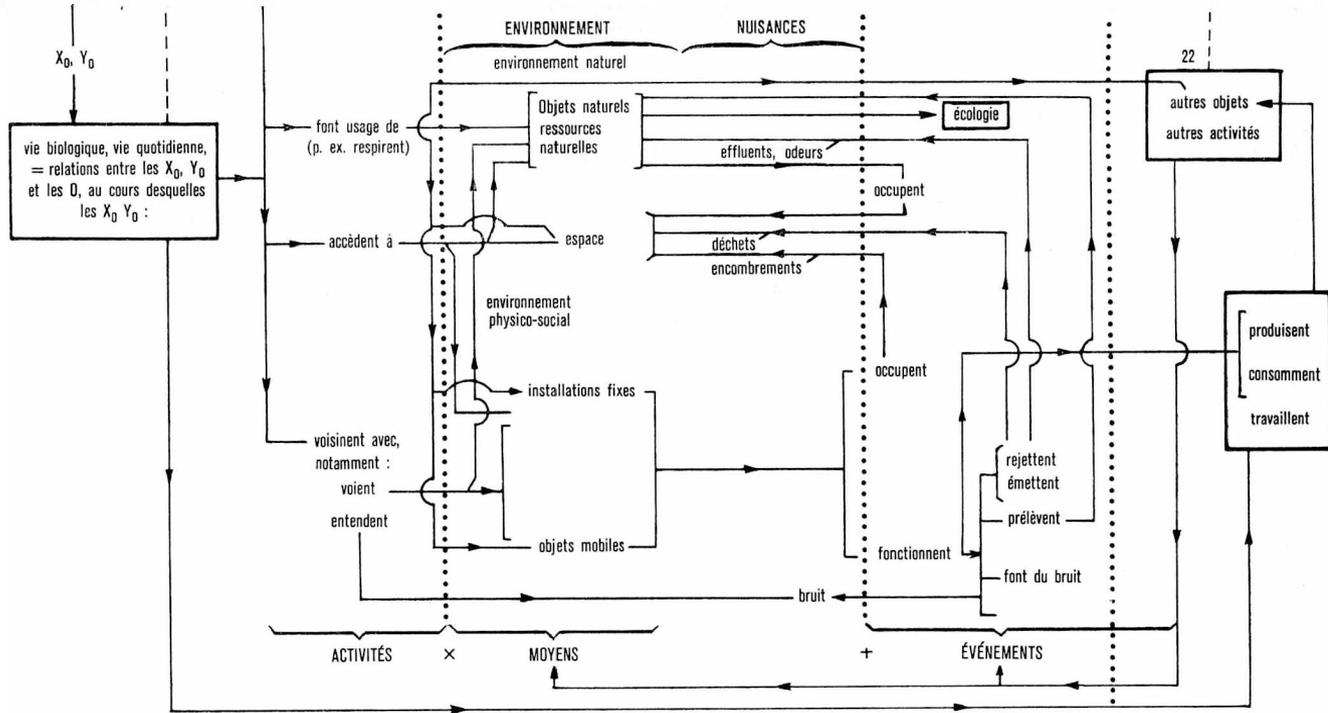
Dans la mise en œuvre de ce procès de sens propre, la communauté de sens que constituent les spécialistes d'une même discipline est tenue non seulement par les contraintes formelles et sociales du sens, mais par une contrainte supplémentaire : le sens qu'elle donne aux objets doit *recouper*, en partie tout au moins, le sens commun. Sinon, il arrive ceci, qui est arrivé à l'économie politique néo-classique, à propos par exemple du consommateur, que, discourant sur un objet de sens commun, elle l'a

SHÉMA 8

L'environnement comme système social de sens

Consumation





— : production (de valeurs, de concepts etc...)

- - - : association

— : liaison sujet-verbe-complément, avec sens de lecture

..... : limites entre catégories d'éléments et de relations

[S] : $[S_S], [S_0], S_0, OS_0, [0], 00, SS$: cf. texte § 5.3.2.b)

conceptualisé de façon que son objet à elle et ce que l'on appelle en général « consommateur » ne se ressemblent pas du tout (1).

6.3.2. D'un point de vue plus pratique, la recherche doit être guidée par la structure de l'environnement comme ensemble d'objets et comme système social de sens.

On pourra de moins en moins se contenter de discourir sur un objet non défini. Il faudra :

- établir des nomenclatures d'objets environnementaux;
- établir les modèles de *toutes* les relations organiques que ces objets entretiennent entre eux, de façon que la problématique environnementale ne soit plus ramenée à ceci ou à cela, selon les goûts, opinions et spécialisations scientifiques de chacun. L'environnement est un *ensemble* d'objets hétérogènes au regard des critères non environnementaux, mais homogènes au regard du critère environnemental;
- établir les nomenclatures d'activités des personnes et des fonctionnements techniques des objets, de façon à établir les actions réciproques entre l'homme et les objets environnementaux.

Mais toute cette recherche serait arbitraire si elle ne respectait pas le mécanisme fondamental par lequel l'environnement est construit comme représentation collective.

Quelles sont les valeurs qui donnent aux objets leur sens environnemental? Comment s'équilibrent l'aspiration au « plus avoir » et l'aspiration au « mieux-être »? Comment concilier le fait que l'environnement est un bien collectif et le fait que les structures idéologiques produites par l'individualisme libéral, sont essentiellement liées à la propriété privée?

Ce n'est pas seulement une contrainte de respect d'autrui que l'environnement introduit, c'est une *double propriété*. Comme biens de production ou d'agrément, les arbres, par exemple, appartiennent au propriétaire du terrain où ils poussent. Comme objets environnementaux, ils sont une propriété collective. Élever un immeuble sur un terrain privé, c'est faire usage non seulement de cet espace privé, mais encore de l'espace visuel d'autrui. Il y a là un conflit entre un sentiment de responsabilité de chacun vis-à-vis de tous, et le système d'irresponsabilité auquel a conduit en fait l'idéologie individualiste.

Il ne faut donc pas seulement se demander quelles valeurs engendrent l'environnement, mais encore situer celles-ci dans le mécanisme général par lequel une société produit ses valeurs, ou plus exactement, le mécanisme selon lequel les faits de domination économique et idéologique s'engendrent mutuellement.

(1) Nous avons étudié ce problème dans *Le choix de consommation*, 1^{re} partie, Éditions Eyrolles, 1970.

Il faut surtout admettre comme fait « objectif » que la définition de l'environnement, comme beaucoup d'autres, est un acte idéologique. On peut en chercher les structures et c'est ce que nous avons fait ici, en montrant selon quelles relations logiques, terminologiques, sociales, organiques elle s'organise. Mais l'objectivité s'arrête là et le contenu de ces structures est et restera idéologique.

Cette idéologie, on peut la *décrire*, et c'est ce que ferait l'étude empirique du système social de sens dont nous avons essayé de montrer l'agencement.

On peut aussi la *prescrire*, et c'est un acte de pouvoir souvent dissimulé derrière la soi-disant « objectivité » scientifique.

On peut enfin la *discuter*, et c'est un fait de démocratie.

BIBLIOGRAPHIE

1° Méthode générale

- BARTHES (R.), *Éléments de sémiologie*, Communications, n° 4, 1964.
BERNARD-BECHARIES (J.-F.), *Introduction à la théorie du discours scientifique*, Rapport CREDOC ronéoté, 1973.
MOUNIN (G.), *Introduction à la sémiologie*, Les Éditions de Minuit, Collection Le sens commun, 1970.
MERLEAU-PONTY (M.), *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1943.
PRIETO (L. J.), *Messages et signaux*, P.U.F., Collection S.U.P., 1972.
VERON (E.), *Vers une « logique naturelle » des mondes sociaux*, Communications, n° 20, 1973.

2° Environnement

- BERNARD-BECHARIES (J.-F.), *Modèles et problématiques de l'environnement*, Rapports CREDOC ronéotés « Typologie de l'environnement », n°s 2 et 3, 1973-1974.
CAZES (B.), *Indicateurs de qualité d'environnement et indicateurs sociaux*, in « Évaluation de l'environnement », p. 11-138.
CECCONI (O.), *Le concept de niveau de vie dans la science économique*, Économie et Humanisme, novembre-décembre 1971.
CHOAY (F.), *Le sens de la ville*, Éditions du Seuil, 1972.
Évaluation de l'environnement, Rapport provisoire du Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, Mission interministérielle pour l'environnement, février 1973.
JOUVENEL (B. de), *Le thème de l'environnement*, Analyse et Prévision, septembre 1970.
Premier programme pour l'environnement, 2000, Revue de l'aménagement du territoire, numéro hors série, n° 1, 1970.
PRUDHOMME (R.), *La confrontation de l'analyse écologique et de l'analyse économique*, Revue économique du Sud-Ouest, n° 1, 1973.
SAINT-MARC (P.), *Socialisation de la nature*, Éditions Stock, 1971.
SEDES, *Conception d'un système d'informations sur l'environnement*, 1972.